



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



de Berc

EX LIBRIS DOMUS

Bibliotheca
- artium -

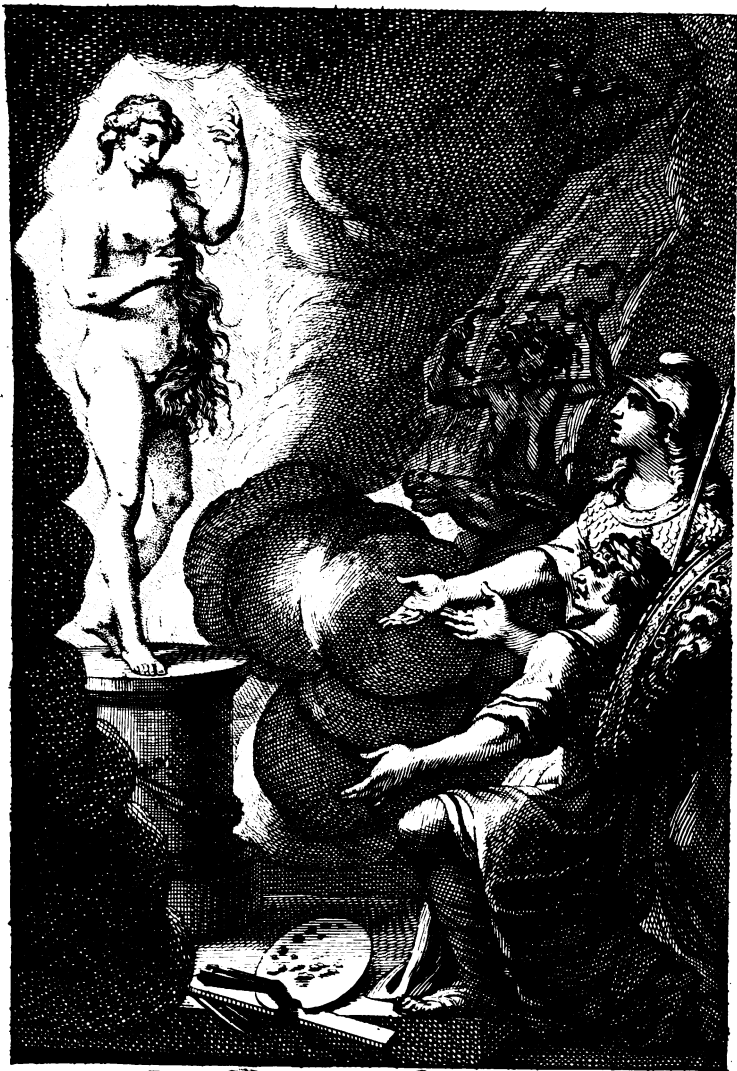
SANCTI STANISLAI

1908

— AK 313 /
23

deBere

2004



LE PEINTRE CONVERTY.

LE
PEINTRE CONVERTY
A V X P R E C I S E S
E T
UNIVERSELLES REGLES
de son Art.

AVEC UN RAISONNEMENT ABREGÉ
au sujet des Tableaux , Bas-Reliefs &
autres Ornemens que l'on peut faire sur
les diverses superficies des Bastimens.

Et quelques ADVERTISSEMENS contre les
erreurs que des nouveaux écrivains veu-
lent introduire dans la pratique de ces
Arts.



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

Par A. B O S S E , à Paris , en l'Isle du Palais , sur
le Quay vis à vis celui de la Megisserie.

M. DC. LXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY,



Extrait du Privilege du Roy.



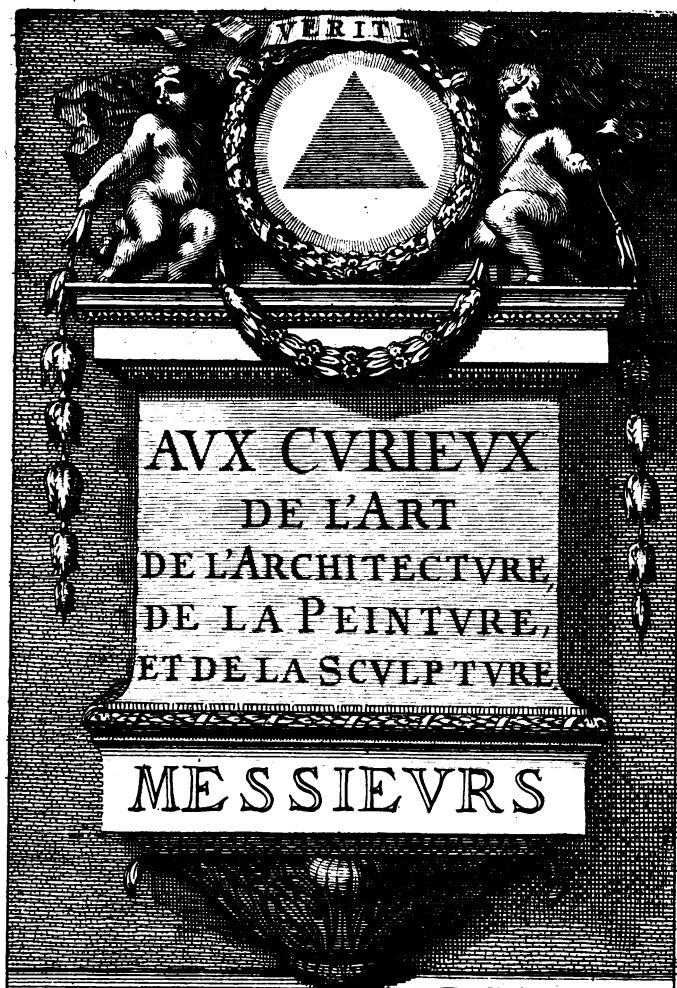
AR grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le troisiéme Novembre mil six cens quarente-deux ; Signé, LOUIS : Et plus bas, SUBLET. Il est permis à A. B O S S E de la Ville de Tours, Graveur en Taille Douce, de graver, faire graver & imprimer; vendre, faire vendre & debiter par telles personnes qu'il verra bon estre ; en tous les lieux de nostre Royaume ; tous les Dessains en Pourtraiture qu'il dessinera de son invention, ou qu'il aura recouvez de l'invention de quelqu'autre ; Ensemble tous Traitez concernans les Arts & Sciences dont ledit Bosse pourroit à l'avenir tracer les Figures & dresser les discours de son invention, ou d'autres, Et ce durant l'espace de vingt années, accomplies du jour de l'achevement de la premiere impressiion : Et deffences sont faites à toutes personnes de graver, faire graver, imprimer, vendre, debiter ny distribuer durant ledit temps en aucuns lieux du Royaume, aucune chose gravée ou imprimée, qui soit extraite, copiée, contrefaite, imitée en tout ou en partie d'aucun desdits ouvrages dudit Bosse, sans sa permission, ou de ceux qui auront droit de luy ; à peine contre les contrevenans de trois mille livres d'amende, & confiscation de tous Exemplaires. Le tout comme il est plus amplement déclaré dans lesdites Lettres ; Verifiées & Registrées : Ouy Monsieur le Procureur General en la Cour de Parlement, le douziéme jour de May mil six cens cinquante-trois. Signé, G U Y E T.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 45. ligne 26. lisez, je ne l'avois pas.

Page 68. l. 24. lisez, puis de leur diminution.

Page 71. l. 4. lisez, d'a costé.



*J'ay creû ne pouvoir mieux dé-
dier ce petit Ouvrage qu'à vous,*

puisque ne prenant d'autre intérêt dans ces questions que de vous instruire & de profiter dans les connoissances que vous avez ; Il sera facile de vous détromper des erreurs vulgaires , & de vous perfectionner dans les véritables Regles , sur lesquelles la pratique doit estre fondée ; Et quoy qu'il se trouve beaucoup de personnes d'un avis contraire , si l'on considere que c'est par un intérêt particulier , ou quelque autre passion injuste , qu'ils s'opposent à une vérité connue , sensible & démontrée ; Je ne doute point que toutes les indifferentes & curieuses comme vous, MESSIEURS, de la seule vérité, & de la perfection des beaux Arts, ne reçoivent favorablement ce petit Ouvrage ; C'est un abrégé des autres plus grands que

j'ay mis au jour, qui peut servir à les rendre plus intelligibles à ceux qui les ont vus, & à ceux qui voudront mettre en pratique les Regles que j'y ay enseignées. C'est le hazard qui m'en a donné l'occasion, par la rencontre de la visite & des entretien dont je fais le recit naïf & sincer dans ce Dialogue; Je l'ay mis par écrit presque aux mesmes termes que les choses m'ont esté proposées de vive voix, & que j'y ay fait les réponses que vous y lisez; Je ne m'y suis attaché qu'à la verité & à la naïveté, parce que je crois que cela suffit pour instruire ceux qui desirent d'estre instruits, & pour detromper ceux qui ne sont pas bien aises d'estre trompez, & qui preferent toujours la verité à l'erreur, si-tost qu'ils en remarquent la dif-

ference , ou que quelque autre la leur fait appercevoir; C'est le dessein que j'ay eü dans cét Ouvrage comme dans tous les precedens , dont la lecture & la pratique vous en persuadera tres clairement; Et que je suis ,

MESSIEURS,

Vostre tres-humble & tres-
obeissant Serviteur ,

A. BOSSE.

AVERTISSEMENT

AV

LECTEUR,

Sur ce qui est contenu en ce TRAITE'.



NE personne de Qualité qui sera cy-après nommée A R I S T E , desira avant que de faire faire des Tableaux pour la décoration d'un Bastiment que celui qui les feroit , fust instruit à fond des précises Regles Geometrales & Perspectives, afin d'éviter les erreurs qu'il y pourroit commettre ne les sçachant pas.

Et parce qu'il craignoit de rebutter ce Peintre si il luy en témoignoît quelque chose , il s'avisa d'un moyen qui luy réussit , qui fut : Qu'ayant fait apprendre à dessiner & à peindre , à un jeune homme qui luy appartenoit ; Premièrement par la pratique ordinaire , qui est à dire simplement à veüe d'œil ; puis ensuite par celle des veritables Regles ; de prier ce Peintre de l'en vouloir exactement interoger.

Ce qu'ayant fait , & reconneü que ce Disciple sçavoit ces Regles précises & universelles , que luy même ignoroit ; après avoir en deux ou trois Conférences sur ce sujet longtemps contesté contre ; il avoua franchement & de bonne foy son erreur ; mais en revanche il donna à ce Disciple de belles & bonnes instructions sur l'élection du bon goust ou choix des beaux objets sur l'Histoire , & aussi sur le Coloris.

Ensuite ces trois personnes m'ayant fait l'honneur de me visiter pour achever , disoient-ils , de convertir ce Peintre , quelques questions me furent faites auxquelles ayant répondu,

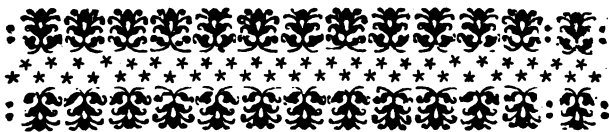
A

il me pria de le vouloir pleinement instruire des Regles de Perspectives, & de leurs dépendances, ce que j'ay fait en partie.

Le Disciple à qui j'avois expliqué ces mesmes choses & autres particularitez sur les Ordres d'Architecture, m'estant venu revoir, m'a fait le recit de cette histoire, & les Conférences qui s'estoient faites à cette occasion, que j'ay trouvées si agreables que je le prié de me les vouloir bailler par écrit, ce qu'ayant fait; j'ay crû que je ne déplairois pas à tout le monde s'y je les rendois publiques; & si j'ajoutois ensuite quelques *raisonnemens* sur le *placement naturel* que l'on doit faire des Tableaux, des Bas-Reliefs, & d'autres ornemens ou décorations, sur les differantes superficies des Bastimens, afin d'éviter aussi les erreurs que plusieurs Architectes, Peintres & Sculpteurs font en telles rencontres.

Ce qui est encore accompagné de quelques autres *avertissemens* utiles & necessaires, en attendant un *Traité* qui est sous les presses, sur plusieurs manieres de dessiner & de peindre, accompagné d'un bon nombre d'Estampes.





ENTRETIENS FAMILIERS
*d'une Personne de Qualité Curieuse de l'Ar-
 chitecture, de la Peinture & de la Sculpture ;
 avec un Architecte, un Peintre & un Disci-
 ple en l' Art de la pourtraiture & peinture ;
 sur des particularitez de ces beaux Arts.*

A R I S T E.



Il y a long-temps que j'ay formé le dessein de bastir, mais je ne veux point l'exécuter, qu'après avoir pris le conseil de ceux qui s'y entendent ; pour ne pas tomber dans le desordre de beaucoup de gens de ma connoissance, qui sont obligez de faire abbatre ce qu'ils avoient basti, faute d'avoir bien pris leurs mesures.

L'ARCHITECTE.

Il est vray, Monsieur, que cela arrive souvent pour avoir eu trop de haste ; car je crois qu'il vaudroit mieux demeurer quelque année, à recevoir les avis de gens entendus en ces matieres, & brouiller du papier de différentes pensées, que d'en user ainſi ; bien que j'aye souvent oüy dire à de tres-renommez Architectes, que c'estoit la besongne qui monroit les fautes.

LE PEINTRE.

Je croy pour moy, que tout ce mal ne vient d'ordinaire, que de ce que la plupart des Architectes ne sçavent pas dessiner.

L'ARCHITECTE.

Je ne seray pas en cette rencontre de vostre avis, car encore qu'un Peintre fust tres-grand Dessinateur de Figures, Paisages, & mesme des Ordres d'Architecture, s'il ne sça-

voit que cela, il n'auroit pas raison de se dire Architecte, puis qu'on luy peut faire connoître une infinité de parties tres-essentielles en cet Art, qu'il pourroit ignorer; à cause que la plupart des Peintres mesmes tenus pour tres-excellents, ne sçavent souvent ny Geometrie pratique, ny moins encore la Theorique; & par consequent ignorent ce que l'on nomme Assiettes ou Plans, profils & elevations des Corps solides.

Il ne sçavent pas non plus les lever, ny en prendre les mesures pour les reduire en Perspective, quoy que ce ne soient encore que de petites dépendances de l'Architecture; car pour un Bastiment, il y a encore à faire la distribution des pieces, premierement necessaires, puis commodes & agreables, ensuite le choix & l'employ des materiaux pour la durée de l'ouvrage, & l'application des Pierres de taille l'une à l'autre, pour la solidité de l'Edifice, & entresuite des Ornaments, que l'on nomme le Trait Geometricq de la coupe de ces Pierres.

Il y a encore bien d'autres choses dont ces Peintres n'ont d'ordinaire aucune notion, comme de la nature du bon ou mauvais fonds du Terrain pour les fondations; de la situation du Bastiment, pour la santé de ceux qui y doivent habiter, & les divers lieux propres pour la conservation des provisions à y faire; bref une infinité d'autres circonstances, desquelles un Architecte doit avoir connoissance, mesme des natures du Bois pour la Charpente & son employ, de la Menuiserie, Serrurerie, Couverture, Plomberie, Vitrerie, & de la Peinture & Sculpture, pour la distribution des Ornaments & Tableaux, & enfin pour les Jardinages & Elevation des Eaux, tant de source, qu'autres, courantes, de chutes & mortes ou dormantes, par des machines ou autrement.

Or, Monsieur, comme la plupart des Peintres ne sçavent d'ordinaire que copier purement à veüe d'œil les objets de Relief, tant naturels qu'autres, sans en sçavoir les mesures (qui leur est ce me semble un assez grand deffaut;) je croy qu'ils auroient encore trop à estudier, puis que peut estre toute leur vie n'y suffiroit, à moins d'abandonner leur travail ordinaire.

Ce n'est pas que je ne demeure bien d'accord, que celui qui veut entierement se porter à la pratique de l'Architectu-

re , ne doit de bonne heure apprendre à dessiner , non seulement des Plans , profils & élévations , mais même des Figures humaines , Païssages , &c.

Mais pour bien dire , ce qui fait que grand nombre de ceux que l'on nomme Architectes , ne sçavent pas d'ordinaire bien dessiner , c'est que la plupart estans gens de Lettres & avancez en aagé , & quelquefois sçavans en Geometrie (qui y est un tres-grand secours) leur genie les porte à rechercher toutes les dépendances de cet Art , sans avoir soin de s'appliquer au dessein : ne manquant jamais de Coppistes desinateurs pour mettre leurs pensées au net , sur les Plans & les Devis de mesures qu'ils en donnent.

Il y a encore une autre sorte de personnes , qui ayant un peu fait bastir , se font de feste par tout , pour y débiter leurs avis , se vantant hardiment qu'ils sont les seuls Architectes de ce qu'ils ont fait construire , quoy qu'ils n'y aient souvent rien contribué que leur argent , qui à la verité est le Nef de l'Ouvrage.

Mais pour conclusion , je croy que pour avoir à bon droit cette qualité d'Architecte , que c'est assez d'entreprendre de bien sçavoir faire ce à quoy elle l'oblige , (ce qui à mon sens n'est pas peu) & le même à un Peintre à l'égard de la sienne , pour s'y rendre accomply ; ce qui toutefois ne le doit empêcher de dire ses sentimens sur des décorations & compositions de quelques dehors & dedans des Bastimens , à cause du grand exercice qu'il a fait de sa veüe , à discerner les divers objets ; mais de croire d'abord que par ce qu'il sçait dessiner , qu'il doit se croire capable d'estre Architecte , c'est à mon avis *aller un peu trop viste.*

Car pour ces Peintres qui entreprenent des dedans de Bastimens , quoy qu'avec l'ayde de Sculpteurs & de Menuisiers , on ne laisse pas d'y remarquer nombre de choses mal digerées , & des Corps qui portent à faux , & d'autres erreurs qui ne seroient pas mêmes pardonnables à un bon Masçon ny à un bon Menuisier.

Et pour moy j'assure , qu'encore que Monsieur m'ait fait l'honneur de me choisir pour son Architecte , en ce qu'il veut faire bastir , je ne prends point cette qualiré , mais avec sa permission , je luy presenteray par dessein , ce que j'auray recueilly de ses pensées , & de celles de ses amis & autres en-

tendus en l'Art ; puis des miennes , afin de voir celles qui conviendront le mieux pour la construction , commodité , solidité , & décoration du Bastiment que Monsieur veut faire construire.

A R I S T E.

Vostre sçavoir vous la doit donner à bon titre , & vostre docilité à recevoir les avis d'un chacun , toutefois à condition de les examiner pour après en rediger quelque chose par dessein ou par modèle.

Et pour Monsieur , je le convie de tout mon cœur , lors que l'on en aura fait quelque dessein sur tout de décoration , de nous en donner son avis ; & de vouloir faire les Tableaux qui y doivent convenir ; lors que nous luy en aurons donné les grandeurs & les sujets.

Le Disciple présent.

Je le supplie aussi , de me faire la grace d'interroger en ma présence ce jeune homme , sur ce qui concerne l'Art de Peinture ; lequel depuis deux ou trois années , j'ay eu soin de l'en faire instruire , voyant qu'il y avoit du genic.

Je souhaite donc, Monsieur, s'y vous l'avez pour agreable de sçavoir de quelle sorte il a commencé de pourtraire ou dessiner à veuë d'œil , & sur quelque autre pratique qu'il a apprise depuis ; laquelle on luy a dit estre plus précise , plus facile & sans comparaison plus prompte , que celle dont la pratique est plus ordinaire , qui est la premiere.

LE PEINTRE.

Monsieur je m'accorde tres-volontiers à ce que vous desirez , & d'autant plus que j'ay de l'amour pour ceux qui recherchent la vertu & la verité ; & pour commencer trouvez bon que je sçache quel a esté son Maistre.

LE DISCIPLE.

Monsieur ç'a esté feu Monsieur P... avec lequel j'ay esté deux ans , & depuis un an ou environ , je pratique en mon particulier ; tant en visitant ceux de la profession , que l'Academie , pour y dessiner.

LE PEINTRE.

Dites-moy quelle a esté l'instruction qu'il vous en a donnée.

LE DISCIPLE.

Pour satisfaire à vostre desir , je vous diray que lors que je

commencé à pourtraire ou dessiner, ce fut sur de tres-bonnes Estampes ou tailles douces, gravées au burin, & d'autres à l'eau forte, & ce avec du charbon, afin de pouvoir facilement effacer les faux traits que je ferois; & quand je monstrois à mon Maître si ce que j'avois fait estoit approchant du bien, il me disoit, que j'avois représenté des endroits trop gros ou trop larges, puis d'autres trop seveltz ou égayez, & que mes traits de charbon estoient faits comme en tremblant & trop grossiers.

Ensuite, estant venu à copier des Figures humaines entieres, sur des Estampes, & aussi d'après celles que l'on nomme icy Academies, il m'avertit qu'il falloit d'abord en faire à veuë-d'œil l'esquisse ou l'ordonnance de leurs plus grosses parties, en commençant par la teste, & finissant aux pieds, pour après en arrester les contours au net, & le plus corectement que je pourrois; & lors encore que j'alois à la corection à luy ou à d'autres de l'Academie, on me disoit aussi quelquefois que j'avois fait le total de ma figure, ou trop trape ou trop sevelte, & le mesme de quelques parties & de plus mal placées.

Après il me fit dessiner ainsi d'après des Tableaux; je vous prie donc, Monsieur, me vouloir coter en cela, s'il y avoit autre chose à me dire, en attendant qu'il me fît dessiner d'après le Relief & naturel.

LE PEINTRE.

Je vous avoue que je n'y trouve rien à reprendre n'y a ajouter, puisque c'est ainsi que j'ay esté enseigné; à la reserve des instructions en détail, de sçavoir manier la plume, le crayon & le peinceau, & donner les coups forts & artistes des Touches, dont vous ne nous avez rien dit.

LE DISCIPLE.

Je n'ay pas trouvé à propos de parler de ce détail, puisque les bonnes tailles douces & les dessins ont d'ordinaire toutes ces choses, desquelles je parleray en expliquant la pratique sur le Relief & sur le naturel.

LE PEINTRE.

Recitez-moy donc, s'il vous plaist, l'ordre que vous y avez tenu.

LE DISCIPLE.

Au lieu de m'entendre pour cela sur les bons bas Reliefs &

rondes Bosses, je le feray sur le naturel ; duquel je ne diray autre chose, sinon que l'on m'a averty qu'ayant fort pratiqué d'après ces Sculptures, c'estoit avoir tres-bien fait, puis que cela me rendoit bien plus pratique & plus prompt à dessiner le naturel, d'autant qu'il ne demeure pas long-temps sans changer & s'apesantir.

Pour donc dessiner sur ce naturel, soit en l'Academie ou ailleurs ; l'on ne me donna point d'autres preceptes, que ceux que j'avois eüs pour copier les Estampes, Dessains, Academies & Tableaux ; & sur ce qu'il m'arrivoit souvent de n'avoir pas assez de papier pour y achever les pieds de ma figure ou Academie, comme je m'en plaignois à mon Maistre, il me disoit, que je n'avois qu'à faire mon Ordonnance plus petite.

Et lors qu'il la consideroit en quelque sorte de netteté dessinée au charbon, pour me la corriger par la confrontation du modelle ; il me disoit comme devant, vous avez fait vostre figure ou trop courte, ou trop sevelte, ou bien mis quelque partie hors de sa place, ou rendue trop grosse ou deliée à proportion des autres.

Bref, la conclusion estoit toujours que je devois corectement dessiner après le modelle, comme mon œil le voyoit, en comparant bien partie à partie ; lequel avertissement n'estoit pas donné à moy seul ainsi, mais à tous les autres élèves ou Disciples.

D'autres particuliers, tant Professeurs qu'estudians, me disoient aussi qu'il ne falloit pas dessiner corectement ma figure suivant le modelle, mais qu'il en falloit charger ou regrossir plusieurs parties, les rendant plus larges, grosses & vigoureuses : particularitez qui m'ont embarrassé quelque temps, ne sçachant pas encore les moyens de faire cela avec raison.

LE PEINTRE.

Jusques-là, je n'ay rien encore à vous dire, & sur tout pour cette corection du modelle ; puisque c'est une chose qui meriteroit bien un tres-ample récit pour la bien décider ; & c'est ce qui n'a point encore esté fait que selon des Gousts differants.

LE DISCIPLE.

Vous trouvez donc, Monsieur, que c'est là tout l'enseignement en gros que l'on peut donner à un nouveau Disciple,
pour

pour simplement l'instruire au point de dessiner à veuë-d'œil d'après le Relief ou naturel, animé ou inanimé.

LE PEINTRE.

Oùy comme je croy, & ainsi que je l'ay veu communement pratiquer.

LE DISCIPLE.

Donc, Monsieur, trouverez-vous bon cy-après cét enseignement, je recite ce que l'on m'a dit y devoir ajouter, pour rendre cette pratique bien meilleure & plus complete.

LE PEINTRE.

Tres-bon, mais prenez garde de ne vous point égarer dans cette Addition.

LE DISCIPLE.

Je m'en vais vous le reciter, après vous avoir averty que l'on m'a assuré que pour sçavoir bien copier des Estampes, Dessains, Peintures, Sculptures, Architectures, & autres objets naturels; soit de même grandeur, que les Geomettres nomment égaux & semblables; soit plus grands ou plus petits, que l'on dit simplement semblables; qu'il y a trois choses lesquelles il faut judicieusement considerer, sçavoir, son objet fixe, l'œil qui le regarde, puis la section d'un plan, que l'on suppose intervenir entre l'œil & cét objet; qui est le papier, Toille, Verre, &c. que l'on nomme d'ordinaire le *Tableau*, & se souvenir sur tout en imitant le naturel ou relief quel qu'il soit, que l'on doit prendre une distance si raisonnable de l'œil à l'objet, ou section; qui est comme j'ay dit la place du Dessain ou Tableau, que l'on puisse aisément & facilement embrasser ou voir, l'un & l'autre, d'une seule œillade, sans estre obligé de varier la teste en aucune façon, ny forcer la prunelle des yeux, & par ainsi si l'œil du Peintre ou dessinateur est bon & bien conduit, il tracera précisément sur son dessin & Tableau, les endroits où l'on s'imagine que les rayons venant de l'objet à son œil, passent dans cette Section & Tableau; car la distance de l'œil à Elle, soit qu'elle se rencontre plus grande ou plus petite que celle de l'œil au naturel, elles seront toujours proportionnées à la hauteur & largeur de cette Section, Verre ou transparence; comme cela est clairement expliqué aux *Traitez de Perspective & Leçons de l'Academie*, que M^r Bosse a donnés au Public.

B

LE PEINTRE.

D'abord je me suis douté que vous en viendriez à ces Regles du Sieur Bosse, qui, à ce que plusieurs m'ont dit, ne causent que des embarras, sur tout lors qu'il ne s'agit que de dessiner à veüe d'œil.

LE DISCIPLE.

Permettez-moy, s'il vous plaist, Monsieur, de vous demander si de dessiner bien un objet à veüe d'œil ou par les regles de Perspective, il s'y doit trouver de la difference entre deux desseins d'un mesme sujet & objet; & si ils ne doivent pas estre égaux & semblables.

LE PEINTRE.

Je ne suis point en doute, que les Regles de Perspective ne soient en des occasions tres-utiles ou necessaire à un Peintre; & mesme je m'en sers quelquefois en mes Tableaux, & sur tout, quand j'ay quelques morceaux d'Architecture à y faire; ce qui ne fait pas que je ne die icy, appuyé des sentimens de plusieurs de mes Confreres, qu'elles semblent en des rencontres faire faire à ces objets de mauvais effets à l'œil, & entr'autres aux Saillies des Piedestaux, Bazes, Fust & Chapiteaux des Colonnes, & à leur Architraves, Corniches, &c.

LE DISCIPLE.

Je ne sçay si c'est pour m'éprouver que vous parlez ainsi; car en verité, puisque toutes ces choses sont de pure démonstration, il est difficile de croire qu'une personne comme vous puisse approuver ce que vous alleguez; mais à cause qu'à present plusieurs autres Peintres en estime, tombent dans ces mesmes erreurs, je ne sçay qu'en croire ny dire.

LE PEINTRE.

Ce que je dis n'est point pour vous éprouver, mais au contraire pour vous instruire, quoy que vous ayez proferé tous ces gros mots, de démonstration, de section, d'égaux & semblables, d'élevation d'œil, de distance, &c. qui sont à mon avis toutes paroles qui ne servent de rien à la pratique.

LE DISCIPLE.

Je sçay bien que les mots que j'ay cittez ne sont que paroles, mais d'avouer qu'en leur signification elles ne servent de rien à l'Art, je ne le puis, à cause que c'est vous mesme qui vous en devriez servir envers moy, ayant la bonté de me vouloir

instruire , car seulement pour ce simple commencement de dessiner à veüe d'œil , pouvez-vous trouver à redire qu'un Disciple sçache avant que de travailler , trouver les moyens de s'y prendre par ordre & raison; & aussi de s'en expliquer si il y est obligé , en disant premierement ; que son Original ou objet est éloigné de son œil de tant de mesures ; & que ce qu'il veut copier , doit estre ou aussi grand , ou plus grand ou plus petit de tant que cét Original ; & mesme parler en termes que les Gens d'Estude qui possèdent les Elemens d'Euclide , les puissent entendre , attendu que ce qui est le precis commencement de la dessinature ou pourtraiture Geometrale & Perspective , y est démontré.

Vous sçavez aussi que ce qui doit faire mieux connoistre & entendre le vray d'un Art , fondé sur des principes certains ; c'est d'en rendre raison d'un bout à autre ; car pour exemple , lors que je n'avois encore dessiné qu'à veüe d'œil , sans aucun ordre réglé , qui m'eust demandé quelle distance avez vous prise pour copier vostre Original , & en quel endroit estoit vostre papier ou Toile , puis le placement de vostre œil , & aussi de combien en est plus grande ou plus petite vostre copie ; je ne l'aurois pû dire que tres-imparfaitement ; car la plus grande partie qui dessinent sans Regle , ne conçoivent point cette Section ou Coupe de Tableau supposée , se faire sur le Papier , Carte ou Toile , que l'on nomme le Tableau ; lequel on suppose y estre placé entre l'œil du Dessinateur & l'objet , & que les rayonnemens qui viennent de l'objet à l'œil y font leurs points d'intersections proportionnées à iceluy.

Mais , Monsieur , j'ay crainte d'entreprendre trop en vous parlant ainsi , puisque je tiendray toujours à honneur de recevoir vos corections & vos avis.

LE PEINTRE.

Donc suivant vostre raisonnement , l'on devroit sçavoir les regles de Perspective avant que de commencer à pourtraitre ou dessiner à veüe d'œil.

LE DISCIPLE.

Je ne le pretend pas , Monsieur , bien que ce fust un tres-grand avantage à celuy qui les sçaueroit ; mais comme d'ordinaire on occupe de bonne-heure la tendre jeunesse à pourtraitre , & qu'elle n'a pas l'esprit assez fort pour les compren-

dre, il la faut épargner en cela pour quelque temps; neantmoins, il est ce me semble toujours à propos, de luy donner d'abord l'intelligence du peu qu'il luy en est nécessaire, jusques à ce qu'elle y soit plus forte, & qu'elle ait exercé son œil à bien voir son Original, & la main à en former la copie, & ce d'un endroit & distance déterminée; pour le rendre plûtoſt le Maître de son ouvrage, qu'elle de luy; afin d'en venir ensuite à des particularitez plus ou moins essentielles selon sa force.

LE PEINTRE.

Je prevoiy qu'insensiblement nous allons entrer en quelque contestation, mais j'espère que par ce moyen vous apprendrez qu'une infinité de tres-excellents Peintres, dont je voudrois estre le moindre; ne se sont point tant assujettis aux regles que vous desirez.

LE DISCIPLE.

Si ces contestations avoient à se former sur des choses de Goust ou d'opinion, j'aurois peine à croire que l'on les pût facilement resoudre, mais comme ce que je pretend vous dire est démonſtratif, il n'y aura comme je croy aucun lieu de contester.

Et touchant ce grand nombre d'excellens Peintres, qui ne se sont point ſoumis aux regles que l'on desire établir à present, j'en demeure d'accord, puisqu'elles n'ont pas paru de leur temps; & meſme quand cela auroit esté, si ils n'avoient voulu estre d'autre humeur que plusieurs d'apresent, ſçauroit esté toute la meſme chose; or en cela il me semble qu'il ne s'agit point de ce qui n'a pas esté fait, ou de ce qui ne se fait pas; mais ſeulement de ce qu'il est raisonnable de faire.

LE PEINTRE.

Venons donc, s'il vous plaist, à cet assuré moyen de deſſiner corectement à veuë d'œil d'après le relief & naturel, que vous dittes ne devoir pas se faire comme l'œil le voit; car jusques à present j'ay creu ce discours chimerique, ne pouvant concevoir non plus que plusieurs autres, comment un Peintre peut deſſiner & peindre d'après le relief ou naturel à veuë d'œil, autrement que selon que son œil le voit, & encore comme on peut prouver, que c'est mal parler & mal faire de dire que l'on doit représenter des objets les plus éloignez de l'œil plus grands que d'autres qui en seront plus éloignez.

LE DISCIPLE.

Je remarque que sans aucun dessein de ma part, vous me reduisez en cette rencontre à exercer vostre charge, qui est celle de Professeur, à la place de celle d'un simple Eleve ou Disciple de l'Academie; mais comme c'est par vostre ordre, & que sans doute vous y prenez plaisir, je tâcheray d'y satisfaire selon ma petite capacité.

Premierement je dis, au sujet de dessiner corectement à veuë d'œil d'après le naturel, une chose que vous sçavez ne devoir estre contestée, (qui est) que les parties d'un objet élevé ou abaissé au dessus de nostre œil ou horizon, & mesme scituées d'un & d'autre costé d'iceluy, apparoissent à l'œil plus petites, & aussi plus foibles en leur force de couleur, d'où résulte que celuy qui n'a eu aucune instruction ny avis, qu'il ne les faut pas ainsi diminuer, ne manquera pas de les diminuer & affoiblir, & ainsi faisant, sa coppie ne luy fera pas la mesme vision que son Naturel ou Original; Qui est ce que l'on pretend qu'elle fasse; car au contraire elle sera differente, à cause de cette diminution qu'il ne falloit pas faire, puisque n'ayant rien diminué à la coppie, cette diminution se fera de l'œil à elle mesme, ainsi que de l'œil au naturel, qui n'est pas non plus diminué: Mais comme ces particularitez sont amplement expliquées dans le Traité des Leçons de l'Academie fait par Monsieur Bossé, aux Estampes ou Planches, 51. 58. 59. 60. & 61. Et mesme reconnoistre sur ce que je viens d'avancer, que celuy qui entend dire & qui voit que les objets les plus éloignez de son œil luy apparoissent plus petits, ne tombe encore dans l'erreur & les représenter ainsi.

LE PEINTRE.

Il faut avouer que je me sens un peu embarrassé sur cette question, laquelle me semble delicate; & de plus que j'ay remarqué dans les œuvres de plusieurs Excellents Peintres, qu'ayant à représenter en l'air des figures & autres objets, ils les ont diminuées de plus en plus, suivant leurs plus hautes elevations, quoy que sur une mesme ligne à plomb.

LE DISCIPLE.

Vous devez donc en cela demeurer, s'il vous plaist, d'accord, qu'il ne faut pas dessiner le relief ou naturel comme l'œil le voit, & ce qui le confirmera encore mieux, c'est la

pratique de représenter le relief & naturel par mesures perspectives; car vous avez témoigné en sçavoir les Regles.

Mais permettez-moy à présent de douter si vous les entendez universellement; qui est d'en sçavoir premierement faire le geometral de la distribution par devis ou autrement, d'un ample nombre des differents objets, composez de superficies plattes & courbes, & en suite de la place de leurs jours ombres & ombrages, à quelque jour ou lumiere que ce soit, pour ensuite faire une dégradation Perspective de leurs plans & elevations, & en traiter encore par cette mesme regle Perspective, l'affoiblissement de leurs touches, teintes ou couleurs; afin de leur faire faire par ce moyen le veritable effet de relief.

LE PEINTRE.

Je me doutois bien que nous en viendrions à cette Regle universelle de Perspective de Monsieur Bosse; mais premier que d'y entrer plus avant, dites-moy, je vous prie ce qu'elle a de plus que celles des divers Auteurs qui en ont écrit; car plusieurs personnes me l'ont fort méprisée.

LE DISCIPLE.

Cette pratique n'est point meilleure que celles des autres Auteurs, à la reserve d'une, intitulée la Perspective pratique; en ce que de vraye qu'estoit celle que son Auteur a copiée de divers Auteurs, & entre autres de Monsieur Desargues, il en a rendu plusieurs fausses par son addition; & lesquelles on a fait connoître telles à l'Auteur de cette Perspective, par écrit public; toutefois j'ay sçeu, qu'il ne s'en est point retracté dans son Traité, mais bien dans un petit écrit volant, avec un déguisement à la mode.

Donc, Monsieur, tout l'avantage qu'à la Perspective de Messieurs Desargues & Bosse sur celles des autres Auteurs, c'est qu'elle est plus facile à concevoir & à pratiquer, plus prompte à l'exécution, & plus universelle; tant pour faire les traits ou contours des objets, que pour trouver les places des jours, ombres & ombrages sur eux, & l'affoiblissement de leurs touches, teintes & couleurs, sans sortir du champ du Tableau; comme vous le pouvez facilement voir dans ces Traitez, dont il y en a un, pour faire tous les Tableaux plats, & l'autre pour les courbes & irreguliers.

LE PEINTRE.

Mais enfin, il s'ensuit toujours, que pour bien faire, il faut en venir par cette pratique, à entendre le geometral, & à se servir de regle, fils & compas, pour prendre la mesure des corps ou objets que l'on veut représenter.

LE DISCIPLE.

Cela est vray, Monsieur, & sur ce sujet je prendray la liberté de vous dire, que c'est estre bien libertin en son Art, quand de la plus grande partie des objets que l'on veut représenter, & dont les mesures sont connues dans la nature, d'en vouloir secouer le joug pour le perspectif, afin de les représenter à veüe d'œil, sans sçavoir ny en pouvoir dire rien de raisonné; bien que l'on sçache, que les entendus aux bonnes Regles, y coteront une infinité de fautes que l'on y aura commises.

LE PEINTRE.

Je voy bien que vous avez tellement pris goust à ses regles Geometriales & Perspectives, que vous n'en voulez pas démordre; & mesme de croire sans doute, que nous ne nous en voulons pas servir.

LE DISCIPLE.

Mais, Monsieur, je vous prie dites-moy, si ce n'est pas la veritable fonction d'un Peintre, qui veut représenter en Peinture ou Perspective, tous les objets qui peuvent luy estre visibles & accessibles, de sçavoir le moyen d'en prendre les mesures & leurs situations, l'une à l'égard de l'autre, & le mesme des inaccessibles; pour au besoin, les pouvoir représenter, soit perspectivement à part, ou plusieurs ensemble; en ayant déterminé l'endroit d'où il desire qu'ils soient veüs.

LE PEINTRE.

Je sens bien que je suis en quelque sorte obligé de vous accorder cela, neantmoins je vous diray encore comme en passant, que plusieurs Excellents Peintres & quelques Graveurs, tiennent que la Perspective pratiquée par la rigueur de ses Regles, fait que plusieurs parties d'objets font à l'œil de desagréables effets, sur tout aux choses composées de lignes courbes, jusques mesme à représenter des boules autres que de forme ronde, qui doit à mon avis estre une chose ridicule.

LE DISCIPLE.

Je sçay bien, Monsieur, que des personnes telles que vous dites, se sont mis ces rêveries dans l'esprit; mais de cela, il ne s'ensuit pas, qu'elles soient vraies, & je trouve à propos de vous faire voir presentement, comme ils sont tombez dans cette erreur.

J'ay dit, qu'il n'est point ordinaire à plusieurs Peintres, Graveurs, Dessinateurs, & autres; de concevoir que les Tableaux ou desseins qu'ils font, doivent estre conceüs placez entre l'espace qui est contenu depuis leurs yeux jusques à leurs objets naturels; & qu'il faut faire en sorte, que la distance en soit raisonnablement grande, afin que l'œil les embrasse facilement d'une seule œillade.

Mais sur cela il arrive à ces Messieurs; que comme il leur est ordinaire de regarder, un nombre de figures humaines, plutôt chacune à part que toutes ensemble.

Ils en ont fait & font le mesme de chaque Colonne, Pilastre & semblables parties de Bastimens; en sorte que venant comme par force à pratiquer ce que les regles de perspective leurs prescrivent, infatuez de cette vision par parties, & davantage estans la plupart enflés de bonne opinion d'eux mesmes; ils concluent que ce que ces Regles leur produisent de vray à leurs yeux est absolument faux; & le tout faute d'estre éclairé de la démonstration, & de prendre comme j'ay dit, des distances & des elevations d'œil raisonnables, lors qu'ils veulent représenter quelques objets en Perspective; ce qu'ils font avec une conduite si peu réglée, que cela fait pitié.

Et pour preuve de cela, il n'y a qu'à considérer la plupart des Tableaux & desseins qu'ils font; où l'on y remarque autant de points de veüs qu'il y a de figures humaines, de Colonnes, de Vases, Boules, & tels autres objets; & se qui est encore de plus ridicule, deux de ces points de veüs pour chaque Colonne.

LE PEINTRE.

Monsieur, mon cher amy, avec la permission de Monsieur, nous interrompons icy nostre entretien, mais sans le finir; au contraire je vous prie de vous souvenir où nous en demeurons, afin de nous revoir si Monsieur l'a pour agreable, puis que je prevoiy que cette matiere doit bien s'étendre plus loin :

Je

Je vous remercie donc de ce bon échantillon , en attendant le reste à vostre commodité , ou pour mieux dire celle de Monsieur.

LE DISCIPLE.

Tres-volontiers , lors que Monsieur m'en donnera l'ordre.

ARISTE.

Vous sçavez qu'en ces matieres , il faut possir n'en perdre pas la memoire , battre comme on dit le fer tandis qu'il est chaud , c'est pourquoy si demain vostre commodité vous le permet , je vous convie à dîner.

Le Disciple s'en va.

LE PEINTRE.

Il faut avouer , que ce jeune homme témoigne par ses discours estre bien instruit aux veritables regles de nostre Art ; mais je desirerois bien voir si son ouvrage y a du rapport.

ARISTE.

C'est comme je vous ay dit , un jeune homme , auquel ayant remarqué du genie en vostre Art , j'ay voulu luy estre un support pour s'y perfectionner , & en rechercher les meilleures voyes ; mais comme il est jeune , & qu'il n'a pas encore entré à fonds dans la connoissance du bon Goust des objets à distinction des autres ; j'ay souhaité que vous me fissiez la faveur de sonder ce qu'il en sçait , & de l'avertir , s'il vous plaist de ses deffauts.

LE PEINTRE.

Je vous diray icy franchement par avance , que s'il dessine comme il en déduit les raisons , que bien loin de profiter de mes instructions , ce sera moy qui profiteray des siennes , & que dès à present , je sens bien que si j'avois plus d'amour & de bonne opinion de moy que je n'ay , & aussi moins d'affection pour voir la verité ; je me contenterois de ce premier entretien sans aller plus avant ; crainte de paroistre en vostre presence Disciple en lieu de Maître.

Mais comme je croy , qu'il y a des particularitez dans nostre Art , lesquelles sans doute il n'a pas encore connues à fonds ; j'espere de les luy faire remarquer , en revanche des lumieres qu'il a commencé de me donner , sans préjudicier aux obligations que je vous en ay , & dont je vous seray , Monsieur , tres-redevable.

ARISTE.

Je vous remercie, & vous donne le bon soir & l'a-Dieu jusqu'à demain.

Fin de la premiere Conference.

Commencement pour la seconde Conference.

Les Entretiens de Table.

ARISTE.

Monsieur, se voit-il en Italie des Tableaux des Anciens Peintres.

LE PEINTRE.

Fort peu, Monsieur, il y en a un morceau qui est peint à Fresque en la vigne du Cardinal Aldobrandin à Rome, qui représente un mariage, lequel est en quelque sorte du Goust de feu Monsieur le Poussin; il s'en voit une Estampe qui a esté gravée sur un dessein qu'en a fait l'Illustre Peintre P. de Cortone.

ARISTE.

Cela est-il tres-beau?

LE PEINTRE.

Non, Monsieur, mais en quelque sorte passable.

ARISTE.

Vous avez eu autrefois en Italie de tres-grands Peintres, & entre autres L. de Vincj, André Mantaigne, M. Ange, puis l'Excellent Raphaël d'Urbain, Jules Romain son Disciple, le Georgeon, le Titian, le Corège & plusieurs autres en suite dans l'Estat Venitien; puis les Carraces, le Dominicain, le Guide, &c. tous grands hommes en cet Art, & en la Sculpture d'aucuns; toutefois je croy que d'elle on n'est point encore venu, non plus que de l'Architecture, au point où les Excellents Auteurs Grecs l'ont mise.

LE PEINTRE.

Cela est vray, Monsieur, & ce que je trouve admirable touchant la peinture est cette grande diversité de manieres,

lesquelles quoy que souvent remplies de deffauts & de contrastes , on ne laisse pas d'y trouver des parties merveilleuses, soit en la composition ou invention des divers objets , & au Coloris & Touches du Peinceau ; & enfin au Goust du bel Antique , mais il y en a peu qui y ayent donné universellement.

ARISTE.

Que dites-vous des Oeuvres de feu Monsieur le Pouffin ?

LE PEINTRE.

Je ne croy pas , Monsieur , les pouvoir assez estimer , à moins d'avoir les mesmes lumieres que luy , mais autant que Dieu m'en a départy , je diray ; n'avoir jamais veu de Peintre si également universel & correct , ny qui eust un si grand & bon Goust que luy ; & de plus , le don de mieux exprimer l'air , les actions , & passions de ses figures ; ny enfin qui s'écartast plus du Goust moderne , & qui suivist mieux l'histoire tant sacrée que profane.

ARISTE.

Quels sentimens avez-vous aussi de nos Illustres d'à-present.

LE PEINTRE.

Permettez-moy , s'il vous plaist , Monsieur , de les retenir vers moy , puisque le malheur est parmy nous au point , que l'envie & la jalousie y est si forte , qu'en parlant bien de l'un d'eux c'est un crime , car l'autre s'en offence , sans vouloir attendre son tour à estre estimé , & mesme on se trouve souvent bien empesché dans les entretiens ordinaires , lequel d'entre eux on nommera le premier ; à quoy Monsieur vous avez tres-bien remedié en vostre demande.

Je diray toutefois d'eux , qu'estans dès à present Excellents , qu'ils ne manqueront pas d'augmenter par l'émulation qu'ils auront en travaillant aux grands ouvrages qui se préparent , sur tout s'ils ont chacun leur pleine & entiere liberté ou indépendance.

ARISTE.

Monsieur , lors que vous le desirerez ; nous irons poursuivre nostre entretien d'hier ?

LE PEINTRE.

Monsieur , ce sera quand il vous plaira.

ARISTE.

Sçavez-vous où nous en demeurâmes ?

LE DISCIPLE.

Oùy , Monsieur , c'estoit sur les méprises que plusieurs Peintres & quelques Graveurs font , en voulant corriger la veritable forme des objets , que les regles de Perspective nous donnent sur les Tableaux & Dessins.

LE PEINTRE.

Il est vray , & mesme depuis hier , j'ay parcouru la premiere partie de la Perspective de Monsieur Bosse , & la seconde ; puis à ce matin son *Traité des Leçons* qu'il a données dans l'Academie , qui me surprenent beaucoup ; & de plus ce que j'ay encore vu de luy en deux endroits de son *Traité d'Architecture* sur une baze , fust , & chapiteau de l'ordre *Toscan* ; & sur deux boules , où il accuse Monsieur le B , d'avoir commis & de commettre encore de telles fautes ; ce qui m'a extrêmement étonné , & de plus fait remarquer le grand nombre d'autres qui se font , en la representation d'une infinité d'objets.

LE DISCIPLE.

Je croy que vous sçavez aussi , que la pratique de dessiner à l'ordinaire est de faire prestement un esquisse ou ébauche de l'histoire ou sujet que l'on desire représenter ; selon que l'on se l'est formée dans l'imagination , en effaçant , changeant , & rechangeant , tant que l'on en ait trouvé quelque chose qui contente ; puis après on vient à remettre le tout au net , en se servant tantost du Bas-relief , de la Ronde bosse , & du naturel ; & mesme en faisant de petits modelles revestus de cire à ébaucher & accompagner de Draperies.

Mais comme cela est souvent fait sans aucune dégradation d'Echelle Perspective , il arrive que les éclairez y trouvent les figures , Architectures , & telles autres choses , si mal placées , & de plus elles paroissent souvent entassées & fourrées les unes dans les autres , puis ensuitte des figures humaines , qui par une action d'un engeambement nullement forcé , & lequel ne devroit avoir au plus qu'un pied fuyant , paroist en avoir cinq ou six , & d'autres qui sont couchées sur le plan d'affiette , lequel estant dégradé par proportion de quelques-uns qui n'auroient que cinq pieds & demy de haut , occuperoient plus de deux toises de terrain , & en continuant

un tel desordre de faux jours, ombres, & ombrages, que nul d'eux n'est proportionné à aucun; & enfin un si ridicule affoiblissement de touches, teintes, ou couleurs; que la plupart des objets ronds, creux, tournans, & fuyans, font chacun des effets contraires à ceux que naturellement ils doivent faire.

LE PEINTRE.

* Dites-moy, je vous prie, comment prétendriez vous de faire autrement, qu'après avoir arresté un dessein, de se servir dans un Astelier où lieu de travail, d'un modèle ou manequin, & luy donner ou faire faire l'action des figures de ce dessein, pour d'après luy le dessiner & peindre sur votre Toile, plus ou moins grand; & mesme y trouver aussi par ce moyen, les jours & ombres nécessaires.

Je sçay bien qu'il y en a, dont la maniere est de modeller en petit toutes les parties ou figures de leur sujet, afin de les scituer ensuite comme ils desirent, les posant sur un Ais ou Table unie & mise de niveau; pour ensuite les approchant d'une assez large fenestre, si c'est un sujet qui doit estre éclairé d'un grand jour, les copier ou imiter à veüe d'œil, d'un endroit déterminé.

LE DISCIPLE.

De ces deux manieres, il me semble que la seconde est la meilleure, neantmoins, il y a encore bien à dire selon que je l'ay veu pratiquer à quelque peu de Peintres entendus aux regles de leur Art; mais avant de traiter de cette seconde, je croy que vous trouverez à propos de parler du grand nombre de fautes que l'on commet en la premiere, qui est la commune & la plus ordinairement pratiquée par les Peintres qui ignorent les regles de Perspective.

LE PEINTRE.

Il est vray que c'est le cours ordinaire, mais voyons ce que vous avez à dire, sur l'une & sur l'autre de ces manieres ou pratiques.

LE DISCIPLE.

Je diray en gros sur la premiere, les principaux deffauts, & pour leur détail, il se peut voir dans les deux Traitez de Perspective de Monsieur Bosse, & en celuy de ses Leçons.

Premierement, Monsieur, il faut demeurer d'accord, que de l'Esquisse du dessein, dont vous avez parlé, & que vous

avez supposé estre fait sur le papier , suivant la pensée du Peintre ; ç'a esté sans au préalable avoir traité ny d'élevation d'œil , ny de distance , ny enfin d'aucune dégradation perspective de quarez ou mesures , pour y placer les figures ou objets qui le composent ; ny sans avoir encore supposé , que son Auteur fust instruit des pratiques ou regles de perspective.

De plus, Monsieur, vous n'avez point encore déterminé dans cét Aftelier ou lieu de travail du Peintre , comment il placera son Modelle ou Manequin , pour toutes les actions des figures qu'il voudra faire dans son grand Tableau , ny l'endroit où il se doit mettre pour les voir & les imiter ; car par ce moyen il arrivera s'il ne sçait les regles ; qu'il placera & dessinera le tout sans ordre ny raison ; & de plus la place des jours & ombres toutes contraires , puis qu'il y a bien de la difference du jour d'une fenestre à celui d'une Campagne , puis du Coloris par les reflections causées des murs & autres corps placez dans cét Aftelier.

Pour la seconde maniere , elle est sans comparaison plus raisonnable , puis que c'est un acheminement au bien , comme vous verrez cy-après ; & pour mieux vous le faire entendre , voicy dans ce porte-feuille quelques desseins que j'ay faits , sur lesquels vous expliquant l'ordre que j'y ay tenu , cela vous satisfera bien davantage qu'un simple discours.

Et comme vous m'avez cotté deux manieres , il est ce me semble aussi à propos , que je vous en explique deux.

Pour la premiere, voicy comme je m'y prends ; je commence d'abord ayant déterminé l'histoire ou sujet que j'ay composée dans mon imagination , supposant avoir l'intelligence de la belle proportion des objets.

Je determine premierement , la grandeur des quatres costez de mon dessin , soit en largeur ou en hauteur ; puis je divise la ligne de front du bas d'iceluy en nombre de parties égales convenables pour me servir d'échelle de front fondamentale ; & en suite j'y place la ligne du plan de l'œil à volonté ou selon qu'elle m'est prescrite , & ayant aussi déterminé la distance , & par elle coupé l'Echelle Perspective fuyante , je fais untel nombre de quarez perspectifs que je croy en avoir besoin , lesquels je trace en blanc ou en rouge ; puis sur eux & le champ du dessin , j'y dessine ce que je me suis formé dans

l'esprit ou imagination ; ayant toujours égard à placer mes objets le plus raisonnablement que je puis sur ma dégradation de quarrez , & aussi à veuë d'œil leur donner leurs hauteurs & largeurs , ou bien au Compas en sçachant leurs mesures , sinon en détail du moins en gros , & de sorte , qu'ayant ainsi mon plan d'assiette placé , & ma ligne du plan de l'œil au-dessus , ou selon l'occasion en dessous ; je seray assuré , que je ne feray point voir le dessus de mes objets pour le dessous , ny leurs dessous par leur dessus , & le même ce qui sera placé d'un costé & d'autre du point de veuë : Donc vous voyez bien , Monsieur , par ce petit esquisse , & si le desirez par la Planche ou Figure 100. de la premiere partie de Perspective de Monsieur Bosse , que vous dites avoir veuë ; que je n'ay garde de poser en sorte les pieds de mes figures s'ils sont de bout ou couchés par Terre , qu'ils occupent trop de ces quarrez , que je puis supposer avoir un pied chacun ; de plus , ils me serviront encore à placer les jours & ombres proportionnement aux objets ou figures qui les doivent produire , & l'affoiblissement de leurs touches , teintes ou couleurs , suivant & proportionnement que ces Echelles qui forment ces quarrez diminuent en fuyant perspectivement , & aussi leurs Echelles de front.

Or , Monsieur , ce seroit encore faire bien plus exactement comme il est expliqué aux Traitez dudit Bosse ; d'avoir le plan Geometral de vos objets fait , soit par Dessin ou par un Devis de mesure , pour le dégrader exactement aussi par mesure , sur ces treillis ou pieds perspectifs.

Donc par ces deux voyes , vous jugez bien , que l'on peut rendre raison de tout son travail , & par consequent sçavoir comment il le faut placer pour estre veu comme si c'estoit le naturel.

Mais venons ensuite à expliquer la maniere de ceux qui l'entendent à fond , & qui n'ayant pas l'imagination assez forte pour s'y former divers sujets & objets , & les y retenir quelque temps , se facilitent des moyens pour les avoir toujours devant eux , & par consequent pour y avoir recours au besoin.

Vous sçavez , Monsieur , que vous avez dit en vostre seconde maniere de scituer des petits objets modelez & placez sur une Table ou Ais , puis les approcher d'une fenestre assez

spacieuse, pour équipoler à un jour de campagne.

Voicy en partie la mesme chose, mais bien plus assurée, & plus amplement expliquée pour bien faire.

Premierement, on dégrade cette Table par quarrez en forme d'Echicquier, dont leur grandeur à chacun doit estre proportionné à la mesure qui aura servy à modeller vos Figures, Architectures, & autres objets Geometraux servant à composer vostre sujet ou histoire; lesquelles Figures, Architectures, &c. on place sur ces quarrez, conformément à cette composition d'histoire.

Cela fait, on détermine la distance & la hauteur de l'œil pour tout ce petit Géometral, & mesme la route que le jour du Soleil y fait, ou un autre Luminaire, comme on l'a résolu; & ainsi on porte plusieurs parties des jours, ombres & ombrages que feroient ces petits modelles & objets sur ces quarrez.

Et pour en venir au fond, si s'est pour faire un grand Tableau, on y fait comme j'ay dit cy-devant, une dégradation d'un mesme nombre de quarrez perspectifs, par le moyen de l'élevation de l'œil & de la distance proportionnée à son grand Tableau, comme elle a esté déterminée pour cette petite distribution d'objets modellez; & par ainsi on place proportionnement dans ces grands quarrez perspectifs, la place que ces objets ou modelles occupent dans leurs petits; puis venant à l'élevation, faut en prendre la mesure, pour la porter aussi proportionnement sur le grand Tableau avec ses grandes mesures; & par ainsi l'on peut rendre raison de tout: mais comme il faudroit beaucoup de discours pour bien déduire ces choses, vous les pouvez voir sur ces desseins; & encore plus amplement dans les Traitez de Monsieur Bosse, tant par discours que par figures.

L'on doit enfin connoistre sur cela, que celuy qui peut rendre raison de son travail d'un bout à l'autre, doit estre réputé bien plus entendu sans comparaison, qu'un qui ne le peut.

D'où à present, Monsieur, vous devez connoistre ce me semble, que c'est une pratique bien destituée de raison, lors que l'on ne peut dire autre chose d'un dessein ou Tableau, composé de plusieurs objets naturels animez ou non, sinon, que l'on les a purement dessinez & peints comme l'œil les voyoit, en un mot sans aucun autre raisonnement.

Mais

Mais, Monsieur, il y a bien davantage, car l'on voit même à regret des Estampes bien gravées sur des desseins de fameux Peintres d'apresent, où sont toutes ces erreurs, & bien plus, car telle figure qui est posée en intention d'en regarder une autre, qui selon cette position est bien éloignée de ce faire, l'une & l'autre estant tournée & placée à contre sens; & aussi de voir un Coëq, qui fait sur des Livres, de l'ombre ou ombrage d'environ sa hauteur, & tout proche une figure humaine & un Chevalet de Peintre, avec un Tableau dessus, lesquels n'en font point sur des corps ou objets qui leurs sont opposez.

Mais cela n'est rien encore à comparaison d'autres fautes commises en des histoires remplies d'un tres-grand nombre de figures, desquelles si on en vouloit faire une ample description, on en feroit un tres-gros Volume.

Mais laissons là toutes ces erreurs, pour en revenir à des choses qui nous seront plus profitables, & sur tout à moy qui ne suis encore qu'un Novice, lequel a plus de besoin de prendre garde à soy, que les autres dont la reputation est établie.

LE PEINTRE.

Enfin, nostre pretendu Ecolier m'a reduit au point que j'ay pensé, car sans contredit de Maistre, je suis devenu Disciple, ce que je dis serieusement & en verité, toutefois ma consolation est, ainsi que je vous ay dit cy-devant; que nous en allons venir à des particularitez touchant le bon Goust des objets, & du costume, & aussi à la maniere de peindre, où j'espere me revancher en quelque sorte de ce qui m'a esté enseigné, vous assurant, Monsieur, que Dieu aydant je me vais mettre tout de bon à revoir les Traitez du Sieur Bosse, & à mediter sur le tout; & si j'y trouve mon compte, je me satisferay.

ARISTE.

Monsieur, Monsieur, vous vous raillez adroitement de ce Disciple, pour lequel je prend la parole, en vous suppliant de l'épargner, & l'excuser s'il a parlé avec tant de chaleur & d'assurance pour sa nouvelle instruction.

Je vous conjure aussi de vouloir tenir vostre parole pour le reste de son Estude, qui à mon sens ne luy est pas de petite consequence.

D

LE PEINTRE.

Ce n'est pas devant vous que j'entreprendrois de railler, je parle tout de bon ; & je croy vous estre fort obligé, mais, Monsieur, permettez, s'il vous plaist, que je demande à cét illustre Disciple, jusques où il a poussé son genie dans la pratique de la Peinture, afin que je m'aquite en quelque sorte envers vous, Monsieur, & envers luy.

LE DISCIPLE.

Je vous diray que j'ay commencé à peindre depuis un an, premierement de Grisaille ou de blanc & noir à huile, d'après des Sculptures & sujets d'histoires de ma composition ; & ensuite avec des couleurs depuis huit mois ou environ : pratique en laquelle je me trouve un peu entrepris, non lors qu'il s'agit de copier ou imiter des Tableaux colorez, mais le naturel, & sur tout en grand.

LE PEINTRE.

Je voudrois bien voir de ce que vous dessinez à la veüe du relief ou naturel.

LE DISCIPLE.

En voicy quelques morceaux, desquels je vous supplie de m'en vouloir dire ce qui vous en semble, & le tout sans m'épargner ; car je sçay bien que cela est d'une autre nature que les regles Geometriques & Perspectives que j'ay apprises, & desquelles je prends la liberté d'avancer qu'elles ne sont pas pour en demander les sentimens d'aucun, puisqu'elles sont de démonstration ; mais en ce qui regarde le choix des objets, je sçay que c'est une chose de concert avec ceux qui ont beaucoup veü & pratiqué ; pour moy ce que j'en puis sçavoir, ne vient que de ce que j'en ay leu dans un petit Traité des sentimens de Monsieur Bosse, sur les diverses manieres de Peinture, dédié à Messieurs de l'Academie Royale de la Peinture & Sculpture ; & dans celuy des Leçons qu'il y a données quatre années de suite gratuitement.

J'attends encore de luy un autre Traité, que l'on m'a dit estre sous les presses, touchant la Pourtraiture & des diverses manieres de dessiner, où en sa seconde partie, quoy qu'en un mesme Volume, il y donne aussi les differantes manieres de colorer ; Premierement de Pastel en poudre & en crayons, de Mineature, à Destrempé, à Fraisque, à Huile, en Email, &c.

LE PEINTRE.

En verité voicy de beaux & bons desseins, & d'un tres-bon Goust; car vous sçavez bien qu'un Peintre ou semblable dessinateur, pourroit estre devenu un precis imitateur de toutes sortes d'objets, & mesme jusques à en pouvoir composer de semblables d'invention ou de ressouvenir, qui ne seroit pas des plus estimé, s'il ignoroit ce qu'entre nous on nomme le bon ou grand Goust; quoy qu'à le bien prendre il le deust estre, puisque sans contredit celuy qui est exact dessinateur de tous les objets qu'il pourroit avoir devant l'œil, auroit bien un plus grand avantage pour s'avancer à sçavoir en quoy consiste ce grand Goust, que celuy qui le sçauroit sans avoir l'acquisition du premier.

Mais revenons à voir ces desseins & aussi vos figures d'Academie; ces deux ou trois me plaisent fort, & d'autant plus que vous y avez rensté quelques elevations de muscles, qui rendent à l'œil la figure plus vigoureuse que n'est vostre modelle, car il doit paroistre flasque à comparaison, qui est une chose que j'ay reconnuë en plusieurs ouvrages de grands Peintres & Dessinateurs, & sur tous en ceux du Chevalier Josephin, vous y avez bien observé aussi le toucher fort & foible, pour y exprimer le relief.

LE DISCIPLE.

Lors que j'ay esté dessiner dans l'Academie, quelques avancez élèves ou étudiants me disoient, qu'il falloit regrossir & élargir en mon dessin, les épaules & les hanches; mais comme je remarquay par leurs desseins, qu'elles ressembloient toutes à des Hercules, cela me donna lieu de penser, qu'il y devoit avoir quelque fondement plus solide & raisonnable, pour changer ainsi ces membres en parties; & pour ce toucher de fort & de foible je le tiens de Monsieur Bossé.

LE PEINTRE.

Vostre pensée estoit fort bonne, car je vous assure, que la pluspart d'entre nous sont differents de Goust pour la proportion de leurs figures, & ainsi chacun estime le sien; & comme nous nous trouvons à present réduits à parler de ce Goust des proportions, je prie, Monsieur, de ne se point ennuyer ny vous aussi, si ce que j'en vais dire est un peu long.

ARISTE.

Monsieur, je suis tout préparé à vous entendre raisonner sur cette matiere tant qu'il vous plaira, puisque je sçay qu'elle n'est en partie fondée que sur des divers Gousts ou opinions.

LE PEINTRE.

Comme, Monsieur, a fort bien dit, que la belle proportion des figures humaines, autrement leur beauté, n'est point encore définie, & qu'ainsi tout ce que l'on en peut dire, n'est encore jusques à présent que de pure opinion ou goust; neantmoins avec sa permission, je ne laisseray pas d'avancer; que nombre de personnes de sens, pourroient plutôt donner leur voix à la representation du corps d'un homme nud ou d'une femme, dont on en auroit recherché les proportions telles que je diray, que d'un autre tout contraire.

Car quand nous voyons une fille ou femme, qui nous semble belle de visage & de taille, & une autre toute contrefaite ou opposée à celle-là, nous la rejettons ou méprisons.

Mais afin de tâcher d'établir en gros pour cela quelque proportion aucunement raisonnée; chacun sçait, que l'on dit communément qu'en fait de jambes, de testes & quelques autres parties du corps humain, que les plus grosses ne sont pas les meilleures.

L'on remarque aussi, que ceux qui ont la poitrine étroite & aplatie, ont rarement la respiration libre, & sont d'ordinaire sujets à devenir décharnez, puis poulmoniques, & le ventre gros & tendu, désagréable & sujet à plusieurs incommoditez; ceux aussi qui ont naturellement le haut du nez près du front fort enfoncé ou aplaty, sont sujets à mauvaise senteur; l'on remarque mesme que les gros yeux à fleur de teste, qu'autrefois on estimoit beaux, témoin ce que nous en voyons de feu Monsieur Pilon Sculpteur, sur tout aux femmes, lesquels donnent à présent une idée qu'ils tournent à la folie, aussi bien que ceux qui y sont extraordinairement enfoncez.

Je diray de plus, sans rechercher le détail de plusieurs autres choses de telle nature, que chacun qui a des yeux, remarque des corps humains qui luy semblent plus ou moins agréables que d'autres, par comparaison ou opposition.

Et pour moy je tiens, que comme nous ne sçavons pas bien encore toutes les belles pensées, meditations, & raisonne-

mens, sur la vision, qu'ont eus ces grands Architectes de l'Antiquité, & de la composition des membres ou parties de leurs Ordres de Colonnes en l'Architecture, sçavoir le Dorique, l'Ionique, & le Corinthien, qu'il en pourroit estre arrivé le même de leurs sçavants Sculpteurs sur la proportion de leurs belles figures, tant en Bas-reliefs, qu'en rondes Bosses.

Et pour moy, la pensée m'est venuë en voyant les excellens morceaux qui nous en restent, principalement à Rome; que outre la belle & agreable proportion que l'on voit à la Venus de Medicis, à celle de Belvedere, à la Flore, au Commode, à l'Hercule de Farnese, au Melagre, à l'Apollon, & au Lentin, puis en ce merveilleux ouvrage du l'Aocoom & de ses deux enfans, & à un grand nombre d'autres, qui sont tous differens au détail de leurs proportions, taille & air de testes, qu'ils estoient tres-sçavans en l'Anatomie & en la Physionomie, car j'ay remarqué dans les airs de testes de leurs diverses figures faites à plaisir, ou à volonté, qui representoient même à des fleuves, une grave sagesse, douce, beninne, au lieu que la plupart de nos Sculpteurs d'apresent, leurs donneroient volontiers un air de visage rustique & furieux.

Vous remarquerez donc par tous ces bons Bas-reliefs & rondes Bosses, que les considerant bien par opposition des uns aux autres, que vous y discernerez toujours differens airs, tant en la proportion du corps, qu'à celle du visage, ce que je reïtere; à cause qu'il est nécessaire de le bien remarquer, afin d'en faire le même en la composition des desseins & Tableaux, & non comme ceux qui ayant long-temps desiné & peint d'après un même modèle, ou sur deux ou trois au plus, on les y voit toujours reïterez ainsi qu'a fait un Graveur de ma connoissance, dont même toutes les testes de ses figures soit enfans, femmes & hommes, jeunes & vieux se ressembloit.

Mais pour en revenir à ces merveilleux Antiques, ce qui y est de tres-considerable à mon sens, c'est, que toute cette diversité de divinitez feintes & autres Statues faites à plaisir, ou pour honorer la memoire de quelques hommes Illustres, tout ne laisse pas d'en estre tres-beau & tres-agreable en leurs varietez.

J'ay autrefois pris plaisir, de confronter ou opposer nostre

naturel contre ces belles Sculptures, mais en vérité, j'étois étonné d'y voir une si grande dissemblance.

Je remarquai bien aussi, qu'une partie de la difformité de ce naturel, venoit soit de l'un ou de l'autre Sexe, par le serrement de leurs Habits, Ceinture, Jartieres, Chausses & Souliers; lesquelles sans contredire corrompent fort le naturel.

Où est encore à considérer, que la plus grande partie des airs de testes de ces Antiques, ont souvent très-peu de rapport au naturel de l'Italie, de celui de notre Nation, & moins encore des peuples les plus proches du Nord.

De sorte qu'il y a peu de nos grands Peintres d'Italie, & sur tous ceux de la Lombardie, qui aient pris garde de conserver en la composition de leurs Tableaux d'histoires tres-anciennes tant sacrées que profanes, les différentes belles proportions; car ils se sont servis pour modèles, du naturel de leur pays, & même souvent d'une partie de leurs vestemens, ornemens, pieces de meubles, & bastimens; même le grand Titian, puis le Giorjon, Tintoret, Paul Veronneze, le Palme, le Bassan, & autres; & me souvient avoir vu de cet Excellent Coloriste Paul Veronneze, une histoire d'un Moïse trouvé dans les eaux par la fille de Pharaon, où elle & les suivantes sont en partie vestues & coiffées à la mode Venitienne, & laquelle avoit pour sa Garde deux Suisses vêtus de Deuil, avec des Tocques sur leurs Testes, & en main des Halebardes.

Chacun sçait aussi que la Venus du Titian, est coiffée aussi à la Venitienne, & que son habillement qui est par terre, est une forme de Simarre à la mode du pays, que son Adonis qu'elle veut retenir, paroît un jeune garçon de village.

Ceux qui ont encore vu des Tableaux de ce grand Peintre P. Rubens Flamend, doivent y avoir remarqué, qu'à plusieurs Adorations, Nativitez, & autres histoires, que la Vierge, le Joseph, les deux Roys, Bergers & Bergeres, & la plupart de leurs logemens & ustencilles, comme Pots au lait, Barils, que les Chiens, Bœufs, & Asne, &c. paroissent tous avoir esté faits & formez en Flandre, & de notre part, si nous n'y prenons bien garde, nous tombons assez souvent en pareilles fautes; mais pour le grand Raphaël sur tout en ses seconds & derniers ouvrages, il s'est paré de cette erreur, & en suite Jule-Romain & quelque peu d'autres.

Depuis nous avons eu les Carraces , & sur tous Anibal , le Dominicain , le Guide , & autres Excellens Naturalistes , lesquels quoy qu'ils n'ayent pas tout à fait donné comme Raphaël dans ce grand goust de l'antique , ils n'ont pas laissé de choisir de tres-belles natures , & telles qu'elles seront toujours bien cheries , estimées & suivies.

Mais comme un recit plus étendu sur toutes ces belles natures , & manieres de dessiner & peindre de ces grands hommes , feroit bien un tres-gros Volume ; je parleray de nostre moderne Raphaël , l'incomparable feu *Monsieur le Poussin* de nostre nation ; lequel sans contredit est celuy qui a le plus donné dans ce Goust & diversité des proportions antiques , airs de testes , & expressions de ses figures & Architectures suivant l'histoire ; non seulement par celles des yeux & du toucher , mais par l'oüye & le sentiment du cœur & de l'ame ; je diray encore , qu'il a esté le plus universel en la representation de tous les objets de la belle nature , le plus égal & le plus achevé sans contredit qu'aucun dont on puisse voir des ouvrages.

Mais, Monsieur , je ne m'aperçois pas , que m'estant insensiblement emporté dans ce discours , je puis avoir abusé de vostre patience ; c'est pourquoy je le finiray en vous suppliant de m'en excuser , & de ne pas croire que nostre entretien sur cette matiere soit à present encore terminé , car je juge qu'il nous faut bien du moins une bonne conférence.

A R I S T E.

Monsieur , bien loin de m'estre impatienté de vostre discours , je vous declare que j'en ay eu une tres-grande satisfaction ; mais comme j'abusé de vostre temps qui vous est cher , nous remettrons , s'il vous plaist , à achever cette conférence lors que vous le desirerez.

L E D I S C I P L E.

Monsieur , je vous réitere icy mes tres-humbles remerciemens en attendant le reste avec impatience ; cependant je me vais ramasser en mon particulier avec la permission de Monsieur & de vous , pour rediger par écrit , ce que ma memoire a recueilly de vostre excellent discours , pour en attendant vos ordres , vous en rendre compte lors que nous acheverons le reste.

A R I S T E.

J'estois prest de luy demander si il se souviendrait bien de ce que vous avez dit jusques à vostre retour, mais il m'a prevenu par ce qu'il vient de dire, que j'ay trouvé assez judicieux.

L E P E I N T R E.

Monsieur, cela est tres-vray, & je vous diray de plus, qu'il dessine tres-bien & d'un bon Goust, & que j'ay peine à croire qu'il en soit venu de luy mesme jusques à ce point; vous assurant qu'il promet beaucoup, & qu'en la Conferance qui suivra celle-cy, je seray bien aise de voir de sa peinture & son maniemment de Peinceau, & aussi de sçavoir de luy son sentiment sur ce que j'ay dit.

Monsieur j'attendray donc vostre ordre pour le jour de cette Conferance, prenant la liberté de vous presenter le bon soir.

A R I S T E.

Monsieur, j'envoyray dont chez vous pour sçavoir vostre jour & vostre heure; vous assurant que je suis vostre tres-affectionné à vous servir.

Fin de la seconde Conferance.*Troisième Conferance.*

A R I S T E.

Monsieur vous soyez le bien venu, je vous fais bien perdre du temps, mais Dieu aydant nous racherons de reconnoître tout.

L E P E I N T R E.

Monsieur, je pretend en vous disant que je profiteray plus en ces entretiens qu'aucun de la compagnie dire la verité, & laquelle vous connoistrez encore mieux lors que je les finiray.

L E D I S C I P L E.

Je suis obligé de vous rendre ce témoignage qu'à la precedente

dente Conference je fus ravy des belles & bonnes choses que vous distes, touchant l'élection que l'on doit faire des différentes proportions des belles figures antiques de Sculpture & Bas-reliefs, & sur les grands Peintres qui ont donné dans le bon Goust d'icelles, & mesme touchant ceux qui par leurs ouvrages ont témoigné en quelque sorte n'y avoir point pensé, quoy que la plupart d'eux ayent esté tres-abondans en invention, & tres-Excellens Coloristes; & mesme des foudres pour l'expedition du travail.

J'ay bien aussi remarqué la distinction que vous avez faite de ce nombre d'Excellens Peintres venus quelque temps après Raphaël, dont Anibal Carrace, estoit en quelque sorte le plus fort; & faut que j'avoue avoir esté souvent empesché de juger de luy à l'égard de ses Predecesseurs, en voyant de si belles choses qu'il a faites & sur tout par ses Estampes & desseins, car je n'ay veu que fort peu de ses Tableaux.

Vous avez fait aussi les remarques de ces grands Peintres, qui toutefois se sont oubliez de ne suivre l'histoire, non plus en l'air & proportion de leurs figures, qu'en leurs vestemens & autre chose de l'usage, Mode ou Coutume de leurs pays particularitez que Monsieur Bosse n'a pas oublié de cotter amplement dans son Traité des Sentimens sur les Tableaux Originaux & coppies; & pour moy je croy, que vous seriez bien-tost d'accord avec luy, ce que j'espere vous confirmer encore par ce que je vous diray, après que vous aurez achevé ce que vous avez projeté pour mon instruction ensuite du precedent.

LE PEINTRE.

Puisque vous avez si bien compris ce que je vous dis dernièrement, je ne vous en feray point de repetition; je commenceray seulement de vous dire avec la permission de Monsieur, qu'outre ces beaux & divers airs & proportions de ces figures & Bas-reliefs antiques, qu'il faut bien s'inculquer dans l'imagination ou dans l'esprit, qu'il y a encore celles de l'agencement de leurs Drapperies ou vestemens, & autres choses d'usage.

Mais sur cela, il y a à mon avis plusieurs particularitez à décider, afin que le Peintre soit pleinement assuré de ce qu'il doit faire, depuis le commencement jusques à la fin: Premièrement de considérer ou sçavoir, que tout ce que l'on fait

E

du Travail de Peinture & tel autre, est de sujettion ou de volonté, de sorte que si on prescrit à un Dessinateur & à un Peintre, le sujet où l'histoire qu'il doit faire, & toutes les dépendances d'icelle, jusques aux vestemens ou draperies des figures, forme de Bastimens, Passages, Animaux, &c. il est obligé de suivre cette prescription : Si il a aussi à faire un autre sujet, & qu'on luy en laisse la pleine liberté sans aucune contrainte, il en peut user comme il luy plaira ; toutefois si c'est une Histoire Romaine ou Grecque ou d'autre nation, il me semble que ce luy doit estre en quelque sorte une sujettion, puisque sans contredit il doit rechercher de donner à ces figures l'air de la Nation, leurs formes de vestemens & autres choses de leur mode ou usage, & mesme de leurs Bastimens & Passages, en cas que l'action se soit passée en leur mesme pays.

Car si ce sont des actions, des Faits, ou des Exploits de Conquerans, ce sera un mélange de plusieurs figures & vestemens, mais non de Passages & Bastimens ; & comme souvent il arrive, que les Peintres prennent des sujets si anciens ou éloignez de nous, qu'ils ne peuvent avoir aucuns memoires ny vestiges des airs de Testes, Figures, Coloris, Vestemens, & choses d'usage, & de leurs animaux, ils les font d'ordinaire à volonté, & de sorte, qu'ils tombent dans les fautes de ceux dont nous avons parlé, qui donnent des airs à leurs figures de Venitiens & Venitiennes, ou de Flamans & Flamandes, &c. à des histoires anciennes, saintes, profanes, & autres.

Mais les judicieux & bien avisez, qui ont leu les Histoires, tâchent de tout leur pouvoir de les suivre ponctuellement, ou si ils ne le peuvent ainsi que j'ay dit, à cause qu'ils n'en ont aucuns vestiges, enseignemens, ny memoires, ils se doivent détacher de toutes ces idées, qui leur peuvent venir dans l'esprit, qui ressemblent non seulement aux modernes, mais aux Grecques, aux Romaines & autres, qui ne leur conviennent pas.

C'est en quoy a parfaitement bien réussi le grand Raphaël, & son élève Jules Romain & tels autres, & sur tout depuis peu nostre merveilleux & universel Peintre feu Monsieur le Poussin, ainsi que je l'ay dit cy-devant.

C'est pourquoy, l'on doit en cela estre tres-exact à observer

soûjours l'air & la proportion de ces Sculptures antiques, suivant les divers âges, sexes, & conditions, & mesmes de ces fausses divinités, pour bien exprimer plusieurs histoires ou fictions de la Metamorphose d'Ovide & autres Ecrits des Poëtes tant Anciens que Modernes; non en toutes leurs sortes d'habits & choses d'usage, puis qu'on pourroit supposer la fiction volontaire à la réelle, qui ne doit estre la pensée du Poëte ou Ecrivain, ny du Peintre & Sculpteur, à moins qu'il ne la rapportast à quelque histoire Grecque ou Romaine; mais comme toutes ces particularitez demanderoient un bien plus long recit pour en venir au détail; j'en demureray icy avec vostre permission.

A R I S T E.

Monsieur, il faut avouer que vous avez amplement satisfait à vostre revanche, & mesme avec usure; car sans doute, c'est une chose tres-essentielle de bien observer ce que vous avez dit pour se former dans ce bon Goust; & quoy qu'il soit mêlé de choses d'opinion, il y en a beaucoup que je tiens fondée en démonstration, ne restant que des belles proportions & diversitez de ces figures antiques de Sculptures, lesquelles neantmoins à les bien prendre, puis qu'elles ont le don de plaire au plus grand nombre des Sçavans en cét Art & autres, il semble que leur approbation doit passer en quelque sorte pour une démonstration.

L E P E I N T R E.

Monsieur, c'est mon sentiment, mais avec vostre permission je demanderay à nostre Illustre Disciple, s'il n'a rien trouvé en mon discours qui soit contraire à son sens.

L E D I S C I P L E.

Bien loin de cela, Monsieur, puisque s'il y avoit quelque sorte d'égalité de vous à moy, je m'offrirois d'y souscrire & d'exalter ces beaux raisonnemens de tout mon possible, car en peu de mots, vous avez compris le total, & mesme beaucoup du détail, & si bien, que de vostre grace je voy clairement le chemin que je dois suivre pour achever ma course, laquelle j'espère de faire avec l'assistance de Monsieur, au lieu où je dois voir ces beaux Originaux, & la plus grande partie des œuvres de ceux qui les ont connus & imitez.

L E P E I N T R E.

C'estoit la pensée que j'ay eüe, & laquelle je m'oubliay de

vous dire au dernier jour , mais si vous m'en croyez , ce ne fera point encore si-tost ; car quand on n'est pas fort en ce Goust , lors que l'on voit en Italie & sur tout en la Lombardie & à Venise , les ouvrages de ces grands Peintres , le Titian , le Georgeon , Tintoret , P. Veroneze , le Palme , le Bassan , & autres Excellens Coloristes & tres-abondans en compositions de figures , cela surprend extrêmement la veuë , ce que ne font pas ainsi les Oeuvres du grand Raphaël & autres de ce goust , mais en recompense ceux-cy ont cét avantage qu'elles s'insinüent doucement dans l'esprit , de sorte qu'elles y font un tel effet , que plus vous les revoyez plus vous en estes satisfaits , en ce que vous y découvrez toujours de nouvelles beautez.

Et pour les autres , c'est tout le contraire , car osté le Colory & l'Artiste maniere de peindre l'on y trouve en la plupart , les revoyant toujours de differantes méprises & erreurs , tant contre l'histoire & usage , que contre les Regles de Perspective.

Pour celles d'Anibal Carrace & de ses Contemporains que j'ay cy-devant nommez , leur imitation n'a garde d'estre si nuisible à vous détourner de ce bon Goust ; ce qui ne fait pas que l'on ne se doive toujours tenir sur la deffensive , crainte de tomber après dans une pratique Manieriste.

LE DISCIPLE.

Monsieur , je vous prie de me dire , ce que vous entendez par ce mot de Manieriste.

LE PEINTRE.

C'est que plusieurs Etudians , qui ayant pris ou la maniere de leurs Maîtres , ou celle des Peintres , dont nous avons parlé , va tout premierement ou à une composition & proportion de figures qui ne sont point suivant la belle nature , ou à un agencement de Draperies , & Coloris composé contre l'ordre de cette nature ; & de plus , qui font que la plupart de leurs figures se ressemblent en proportion de corps , les unes estant courtes & les autres trop Gresles , & toujours d'un mesme Coloris , soit aussi par des ombres trop foibles , & d'autres trop fortes ou brunes , bref en une infinité de manieres , qui font dire , voilà de la maniere d'un tel , & d'un tel.

Car à le bien prendre , lors qu'il ne s'agit que de représenter

purement en Peinture un objet naturel , au point que cette représentation faite à l'œil toute la même vision que luy , on n'en doit point connoître la maniere.

Je sçay que plusieurs contesteront cette proposition , mais je sçay bien aussi , que ce sera contre justice ; car j'ay veu trois ou quatre Pourtraits de personnes différentes que nombre de Peintres n'ont pas creu estre d'une même main ou maniere , au contraire ont demandé de qui est celui-cy , puis celui-là ; mais la cause venoit de ce que ce Peintre avoit tellement imité corectement le naturel d'un chacun , qu'il n'y avoit laissé sur sa Toile aucune trace & maniement de Peinceau qui y formast maniere.

Et comme sur chaque naturel qui a servy de modelle à faire ees Pourtraits , il n'y a point de maniere qu'à chacun la sienne (s'il faut parler ainsi) le même en doit-il estre de chacune de leurs représentations si elles sont bien.

Je puis donc conclure avec raison , que sur un Pourtrait bien fait , il ne s'y doit trouver d'autres manieres que celles de son Naturel ou Original , & ainsi que tant plus il y en a moins , mieux luy doit-il ressembler.

Mais comme il est à propos de parler un peu de la maniere de Peindre & de Colorer , je serois bien content de voir quelque chose de ce que vous en avez fait.

LE DISCIPLE.

Tres-volontiers , Monsieur , & pour cela j'en ay apporté quelques petits échantillons : Premièrement voicy deux ou trois Testes de Grisaille , que j'ay imitées d'après des rondes Bosses , les unes à la lumiere d'une Lampe , & les autres à celle du jour naturel venant d'une fenestre.

LE PEINTRE.

Voilà qui est bien , & sur toutes , ces deux-cy , sur lesquelles la liberté du Peinceau paroist.

LE DISCIPLE.

Monsieur , se sont aussi mes dernières , mais en voicy d'autres Colorées , là où sans doute vous y trouverez de grands deffauts , sur tout au Coloris.

Je n'ay jugé à propos de vous rapporter ce que j'ay coppié après des Tableaux , car tant bien seroient-ils imitez , cela (comme vous sçavez) n'est toujours considéré que comme un ouvrage de Coppiste.

LE PEINTRE.

En voicy encore qui ne sont pas mal, estans assez bien Colorez, mais en general deux choses y manquent, premierement l'union du Coloris, car vos jours, vos demies teintes, & teintes, puis les ombres & reflections, ne sont pas bien passées ou mêlées les unes dans les autres vers leurs extremittez, qui fait qu'en s'en reculant de plus en plus, elles paroissent toutes séparées les unes des autres, & tranchées en leurs separations, & de plus vos demies teintes & teintes trop verdastres; & aussi devez vous prendre garde de ne point en voulant imiter un Coloris d'une personne bazanée & rougeastre la faire comme de couleur de Brique ou de Rouge brun pur.

Pour la seconde, vous devez songer à forcer la diminution de la couleur aux endroits tournans & fuyans de vos corps, soit des Testes & Figures, afin de leur faire faire leur effet de rondeur ou de relief, & qu'ils se détachent bien de leurs fonds, ny mesme qu'il ne s'y rencontre en eux des endroits, qui estant de la couleur dudit fonds ou autre couleur opposée derriere, ne la fasse paroistre à l'œil comme un endroit percé.

LE DISCIPLE.

Monfieur, en voicy d'autres, où sans doute vous trouverez exprimé quelque chose de cela, particularité que j'ay apprise par la Lecture & par les Figures des Traitez de Monfieur Bosse, laquelle m'a extrêmement satisfait, & encore plus en ce que les Eschelles Perspectives fuyantes, & les de front de coupe en coupe, montrent l'endroit qu'elles doivent garder entre elles à proportion de là de front fondamentale ou baze du Tableau, nommée d'ordinaire assez mal à propos par plusieurs, la ligne de Terre.

LE PEINTRE.

En verité voilà qui est tres-bien, & j'ay peine à croire que vous en soyez venu jusques à ce degré du bien, par la seule Lecture des Traitez que vous dittes.

LE DISCIPLE.

Monfieur, je ne vous puis rien déguiser; c'est pourquoy je declare icy devant Monfieur, & devant vous, que de mon propre mouvement j'ay esté plusieurs fois voir Monfieur Bosse, lequel m'a extraordinairement éclairé sur les choses

que je vous ay cy-devant recitées, & sur cette raison qu'il nomme celle du fort & du foible toucher ou colorer, m'ayant aussi expliqué plusieurs choses du Coloris & du maniement du Pinceau, que je vous puis dire si vous le désirez.

LE PEINTRE.

Tres-volontiers, car pour moy de quelle part que la verité me vienne, je la recevray toujours de grand cœur.

LE DISCIPLE.

Pour éviter la prolixité d'un discours, voicy un petit morceau que j'ay peint sur ces preceptes.

LE PEINTRE.

Voilà qui est beau & bien conduit, mais à quoy sert à costé cette Boule blanche qui toutefois me plaist fort par son expression de rondeur, quoy qu'à mes yeux elle ne me semble pas tout à fait ronde.

LE DISCIPLE.

Monsieur, voicy son explication, qui m'a servy de conduite pour exprimer ce que vous voyez peint sur cette Toile.

Premierement vous remarquerez, que le trait ou contour de cette Boule, a esté fait par Regle Perspective, laquelle ainsi que vous avez dit, n'est pas un rond fait au Compas, comme si elle estoit supposée placée, de sorte que l'œil du regardant ou point de veüe fust précisément conçu passer dans son Centre, qui en ce cas seroit représentée dans un Cercle fait au Compas, mais non pas tracé de l'Intervale de son demy diametre, puisqu'il est démontré, que l'œil ne peut pas toujours embrasser la moitié d'un Cercle ny d'une Colonne ou Cilindre, ny par consequent d'une Boule, & le mesme d'autres solides un peu gros, composez ou terminez de superficies courbes.

Pour donc, Monsieur, en revenir à ce maniement de Peinceau & de Couleurs, afin de bien exprimer cette rondeur de Boule, Monsieur Bosse mé fit entendre que pour représenter de Peinture une superficie ou surface plate, on couche d'ordinaire la Couleur en menant le Peinceau de plat parallelement aux costez d'icelle, du droit tirant vers le gauche, ou de haut vers le bas, & le plus uniement & également nourry de Couleur que l'on peut; mais qu'il n'en estoit pas ainsi d'une Boule ou autre objet, qui tient du courbe; car supposant comme j'ay dit, que la ligne Horizontale ou du Plan de

l'œil, passe environ en la moitié de cette Boule, de sorte qu'il y en ait autant ou approchant au dessus d'icelle ligne, qu'en dessous; il faut premierement appliquer en sa place la couleur claire, puis celle des demies teintes, teintes, & ombres; en maniant le Peinceau ou Broisse, du sens Perspectif que vont les Cercles Perspectifs que l'on peut concevoir tracés sur ladite Boule, premierement parallelement à l'horizon puis d'autres verticaux aussi Perspectifs, qui luy soient perpendiculaires en coupes & encore d'autres inclinez comme ceux d'une Sphere; autrement on auroit trop de peine pour luy faire faire bien son effet de rondeur, & pour vous témoigner, Monsieur, comme lors que vous regardez cette Boule y jettant le rayon de vostre œil dessus, elle vous semble estre un peu de forme Ovale ou Eliptique, faite en sorte de regarder fixement en cét endroit qui est son veritable point de veüe, & vous verrez qu'elle vous fera l'effet que vous doit faire une Boule naturelle ou de relief veüe de cét endroit.

LE PEINTRE.

Cela est tres-vray, & de plus nombre de pensées me viennent à present en foule aux yeux & à l'esprit, sur lesquelles je prie Monsieur & vous, me vouloir entendre patiemment & & sur tout me faire la faveur de m'y répondre.

ARISTE.

Monsieur, faites & dites franchement sans songer à moy, qui ay une satisfaction nompareille d'entendre déduire les choses si agreablement & si bien, qu'encore que j'y sois ignorant j'en conçois les raisons tres-facilement, de plus, je suis encore tres-content & toutefois déplaisant d'apprendre; que de nos fameux Peintres les accusoient d'estre faulces chimeriques & extravagantes; en taxant temerairement de folie ceux qui en ont écrit le plus pertinemment.

LE PEINTRE.

Je prie nostre Disciple de me dire, si ce n'est pas bien faire, que de reformer dans des representations Perspectives d'Architecture & autres corps, ces ralongemens de Corniches, de Piedestaux les plus éloignez du point de veüe, puis ces Bazes de Colonnes, Chapiteaux, Vases, Balustres, & par consequent de ces Boules, qui tout presentement me font juger en gros à mesure que j'en parle & que j'y songe, que tout ce que je veux dire ira à neant, & d'autant plus fera connoistre mon ignorance

ignorance & celle de mes Confreres, qui sont frapez à ce mesme coin.

Il me revient encore des choses que vous m'avez dites, touchant ces dégradations Perspectives de quarrez & des desseins historiez, que vous m'avez montrez, qui sont que dès à present, je ne desire plus vous interoger sur telle matiere comme Professeur ou Maistre, mais comme Disciple, qui n'est plus préoccupé de bonne opinion, mais qui a un esprit entierement dévoué à estre instruit plainement de ces choses; car j'ay commencé de remarquer cy-devant, & de plus à present, que vous les entendez à fond.

LE DISCIPLE.

Monsieur, je n'uséray point de Complimens superflus avec vous, puisque je vous voy disposé à recevoir la verité, laquelle j'espere vous faire connoistre en partie & en peu de discours; ensuite je vous convieray de voir avec patience les Traitez que vous nous avez dit avoir parcourus, où vous y remarquerez des choses si pressantes & si convaincantes que vous n'en douterez plus, & dont mesme aucun jusques à present ne nous en avoit donné de lumiere, soit par écrit ou de vive voix.

Donc pour facilement & à fond, banir de l'esprit toutes ces erreurs & foibles imaginations, il faut sçavoir comme je l'ay déjà dit dans nostre premiere Conferance.

Qu'ayant conçu un objet de relief ou plusieurs ensemble, scituez fixement chacun en sa place, & mesme éclairez le Soleil ou autre Luminaire, de quel costé & à telle élévation qu'il vous plaira, & aussi que vous soyez placé en un endroit convenable pour les voir, qui est adire d'un éloignement ou distance raisonnable & en telle élévation d'œil que vous puissiez voir facilement ces objets d'une seule œillade, sans estre obligé de varier la Teste d'un ou d'autre costé; qu'il faut ensuite supposer intervenir une Glace ou Verre, ou bien une Toile, entre vostre œil & ces objets, & ce en tel endroit qu'il vous plaira, puis imaginez-vous après, qu'il parte des rayons de chaque parties de ces objets, lesquels aillent chacun en ligne droite tendre au point de vostre œil, & percer ce Verre ou Toile.

Lors ces points ou endroits supposez percer par ces rayonnemens, seront les contours ou lineamens Perspectives de ces

F

objets naturels, lesquels sont tels, que la Regle de Perspective enseigne à les trouver sur les Papiers, fonds, Toilles & Murs, plats ou non, que Monsieur Bosse nomme Tableaux, soit que l'on en aye les mesures Geometriales par Dessin ou par Devis.

Mais comme plusieurs qui se croient bien sçavoir la Perspective, n'entendent pas à prendre de raisonnables distances pour la bien pratiquer, & qu'ainsi ces Piedestaux, Bases, Fusts, & Chapiteaux des Colonnes, & aussi leurs Corniches, leur font de mauvais effets à l'œil, & de plus qu'ils se sont si peu exercez à examiner la vision que leur fait un tel nombre de Colonnes & Figures, en les voyant d'une seule œillade; car au contraire ils se sont toujours comme a esté dit, accoutumés à les regarder chacune à part, qui est ce qui les a portez à l'erreur d'y établir à chacune un point de veüe, & ainsi en veulent-ils user en tous les Tableaux qu'ils font.

Et pour preuve de mon dire, regardez nombre de pourtraits historiez, comme ceux où est représenté toute une famille, & vous y trouverez autant de points de veües que de pourtraits, & de plus, s'il y a de l'Architecture & du Paisage, chaque morceau aura encore son point de veüe à part, & ainsi après cela, ceux qui auront commis ces fautes diront encore assez naïvement, qu'elles ne les choquent point; ce qui est tres-facile de leur accorder, car comment les choqueroient-ils, puisque c'est eux qui les ont commises, & qui sont accoutumés à regarder ainsi leurs objets chacun à part.

Mais il n'en est pas ainsi de ceux qui entendent les Regles pour mieux faire, car elles leurs blessent les yeux aussi-tôt qu'ils les ont envisagez.

Or comme tout ce qui concerne l'instruction generale ou universelle des regles pour éviter toutes ces erreurs, sont amplement expliqués par Monsieur Bosse, il seroit superflus de vous en dire davantage, & bien plus, puis qu'à la seule veüe des figures qui sont en grand nombre dans ces Traitez, elles y sont facilement connues & entendues.

LE PEINTRE.

En verité me voicy en un Estat, où sans contredit il y a huit ou dix jours que je ne croyois pas me trouver à present; mais je voy en cecy qu'il n'y a que du courage & de la resolution

à prendre, pour sortir de tous ces embarras, voyant très-bien qu'avec l'acquis que j'ay, il n'y a qu'à me ramasser en moy-mesme, afin de prendre un bon ordre, pour pouvoir d'orénavant éviter ces deffauts; & pour plutôt le faire, je prie, Monsieur, de permettre, que nous nous voyions de fois à autre, & ainsi que je me conduise selon vostre avis, & de ma part s'il y a quelque chose à vous dire qui vous soit utile, je le feray de cœur & d'affection.

ARISTE.

Monsieur, je vous remercie pour ce Disciple, vous priant me permettre d'entrer un peu avec vous dans le Resultat de tous ces raisonnemens, dont j'en ay compris comme je croy une bonne partie, qui me remet en memoire nombres d'Ecrits malins qui se sont faits & imprimez, pour décrier des Traitez que le Sieur Bosse avoit mis en Lumiere sur les enseignemens qu'il en avoit eus de feu Monsieur Desargues, que j'ay ouï estimer un tres-grand Geomettre, & tres-entendu en l'Art de bien bastir & de plus tres-universel aux Theories & Regles de pratiques des beaux Arts.

Et à vous dire le vray, je trouve merveilleux, qu'un homme comme luy, qui à peine sçavoit dessiner autre chose qu'un Plan & quelques Elevations de Bastimens, eust trouvé des pratiques si universelles, & si bien réglées & établies, que par elles on en voye les méprises & erreurs, que tant de grands Artistes ont commises & commettent encore tous les jours en leurs ouvrages.

Et ce qui en est de plus considerable, le moyen précis, facile & prompt d'y remedier.

J'ay encore remarqué une chose qui me touche, & que j'estime beaucoup, c'est que ledit Sieur Bosse a toujours offert & s'offre encore franchement, de paroistre en public devant d'honnestes gens entendus, & mesme en présence de ces pretendus Auteurs & Antagonistes, pour soustenir ce qu'il a mis au jour touchant ces regles, & aussi tascher de leur faire voir leurs erreurs.

LE PEINTRE.

Il est vray, Monsieur, que je ne puis encore sortir de cet étonnement, & de ma longue beuveë à reconnoistre que tout ce que l'on a écrit contre a esté malin & faux, mais lorsque j'y fais reflection, c'est que ne connoissant point lesdits Sieurs

Desargues & Bosse, & que ma plus ordinaire compagnie estoit ceux qui parloient mal d'eux & de leurs Ecrits, qui dans les rencontres en faisoient mille recits si ridicules, que je les croyois tout autres, & principalement de cet ordre universel qu'ils ont établi sur les pratiques de nostre Art, lequel ils déguisoient si fort en s'en raillant, que j'en croyois du moins la plus grande partie, & d'autant plus que j'estois aussi préoccupé de nos pratiques qu'eux.

LE DISCIPLE.

Lorsque vous aurez connu ledit Bosse, car je croy que vous n'ignorez pas que Monsieur Desargues ne soit mort depuis quelques années, vous connoîtrez que les Pourtraits que l'on vous en a tracés ne leur ressemblent nullement, mais bien à ceux qui les ont faits, sans conter les Coppies qui en ont esté faites par des Esprits bas, lâches & interressés, & mesme la plupart tres-ignorans.

LE PEINTRE.

Je vous prie me faire la grace que nous l'allions voir ensemble, sans dire qui je suis, car je sçay qu'il ne me connoist pas.

LE DISCIPLE.

Ce sera quand il vous plaira me donner vostre jour & heure, car pour moy qui ne fais encore qu'estudier, tous les jours me sont égaux.

ARISTE.

Monsieur, donnez luy seulement vostre jour, & nous vous irons prendre dans mon Carrosse, estant bien aisé de le revoir avec vous, & pour par avance confirmer ce que l'on en vient de dire, vous connoîtrez un homme qui a le cœur sur les lèvres.

LE PEINTRE.

L'on m'a dit qu'il s'estoit agité depuis peu dans l'Academie quelque question au sujet de la representation Perspective des Bases, Fusts & Chapiteaux des Ordres de Colonnes, & aussi de ces Boules.

ARISTE.

Cela est vray, mais pour en sçavoir le fin & le vray, il l'en faut entretenir quand nous l'irons visiter, & afin que ce ne soit point à faux, je sçauray sa commodité, car je seray bien aisé que nous y fassions la closture de nostre Conference.

LE PEINTRE.

Monsieur j'attendray donc vostre ordre, en vous remerciant & saluant, sans oublier cét illustre Disciple devenu mon Maître.

LE DISCIPLE.

Je vous remercie de vostre obligeante raillerie, souhaitant de tout mon cœur qu'elle fust vraye, & le tout sans vous faire tort, car je suis assuré, que je seray sans comparaison bien plus de temps à acquérir ce que vous possédez par une longue pratique, que vous d'entendre à fonds ce que vous avez témoigné ignorer.

Fin de la troisième Conference.

*Intervale d'entre cette Conference & le
jour de la visite chez le Sieur Bosse.*

A R I S T E.

Monsieur, nous vous venons querir pour aller où vous sçavez, l'on nous y attendra jusques à trois heures, or comme je voy que nous avons une heure de temps, car il n'est que deux heures; faite moy la grace de me recréer les yeux & l'esprit, par quelques Tableaux de vostre main.

LE PEINTRE.

Monsieur, je serois bien ravy qu'ils pussent avoir ce don, mais je crains qu'en ce faisant, il n'en arrive tout le contraire, & en cherchant d'où me peut venir cette crainte, veu que par cy-devant en me donnant l'honneur de vous en faire voir je ne les avois pas, je me trouve un peu interdit.

A R I S T E.

Tout presentement je vous promets d'y remedier; en vous assurant que l'on ne vous demandera point quelle distance avez-vous prise, ny à combien les objets qui les composent sont éloignez les uns des autres, ny enfin la mesure de leurs elevations, ny non plus la precise place de leurs jours, ombres, & ombrages, & encore moins la raison du fort & du

foible toucher des corps veus de front , fuyans & tournans , à proportion de chacun d'eux , suivant leurs diverses scituations.

LE PEINTRE.

Monsieur , vostre declaration me met en quelque sorte d'assurance , mais elle ne banit pas encore toute ma crainte ; car je suis certain que vous ne pouvez deffendre à vos yeux ny à ceux de mon Maistre Disciple , de s'empescher d'y voir & connoistre les fautes qui y sont , puisque le peu de lumière que j'ay à present , m'en fait bien remarquer ; mais neantmoins , je sens en moy une assurance qui banit cette crainte , par l'esperance de faire mieux estant plainement instruit.

Voicy un petit Tableau lequel j'ay pris soin de finir , ne pouvant toutefois m'empescher de dire , que si à present il estoit à faire , il seroit autrement ; car je connois que c'est bien un deffaut à un Peintre de ne pouvoir déduire les essentielles circonstances de son ouvrage , tant en son trait ou contour qu'en ces jours , ombres , & ombrages ; & du toucher de fort & foible , comme on le peut faire ayant esté fait par les Regles.

En voicy encore un , où je croyois faire merveille , lorsque je le fis , y ayant mis ce petit morceau d'Architecture , & m'y estant servy de quelque regle de Perspective qu'à present je connois mal entenduë , car pour la distance je ne l'avois point comprise , m'estant contenté d'y tracer une Ligne Horizontale , & y placer un point de veuë , puis un grand quarré , le divisant en nombre de petits , qui me faisoient une forme de dégradation perspective pour faire mon Architecture , mais pour ce qui est des Figures d'Hommes & de Femmes , & autres Animaux ; je les y ay placez & dessinez à veuë-d'œil à l'ordinaire , tout ce que j'ay fait pour leurs hauteurs , c'est d'en avoir tracé une du point pris sur l'extrémité de la ligne de Terre , que vous nommez bas du Tableau , de la hauteur que je voulois que fust ma premiere , je tiray encore de ce point une autre ligne à celuy de veuë , ce qui me formoit un triangle dans lequel je prenois à plomb les hauteurs de mes figures , pour lesquelles il faut avoüer , qu'en les dessinant après le naturel à part l'une de l'autre , j'y ay mis aussi sans contredit à chacune un point de veuë.

LE DISCIPLE.

Monsieur, je vous prie de ne plus rien dire sur le sujet, me laissant, s'il vous plaît, considérer la beauté de ces figures à part, & cette manière de peindre & colorer qui me ravit, & qui me donne une joye approchante de celle qui vous viendra lors que vous aurez bien compris l'ordre qu'il faut tenir pour le reste, qui a le bien prendre n'est qu'un jouët, quand on l'entend bien, & à fonds.

LE PEINTRE.

Voicy un Tableau de quelques demis corps en forme de Pourtraits de la grandeur naturelle, duquel je diray qu'il y a quatre points de veüs, un pour chäque Teste, puis un pour ce morceau d'Architecture, & un autre pour le Païsage, qui sont à present des fautes qu'à peine puis-je souffrir.

LE DISCIPLE.

Pour moy, Monsieur, je les souffre patiemment, puisque je ne m'attache à present qu'à la composition de deux demis corps, & de plus à leur merveilleux Coloris, duquel je vous prie me vouloir dire de quelle couleur entr'autres, vous vous estes servy, pour ces fortes ombres des Testes & Cheveux, & pour celle de l'Architecture.

LE PEINTRE.

C'est une espee de Bitume que l'on nomme Spalt ou Spaltum, duquel plusieurs qui travaillent de Graveure à l'Eau forte se servent pour la composition de leur Vernis mol; mais il y a maniere de l'aprester pour peindre, laquelle je vous diray, c'est à mon gré une merveilleuse couleur, & qui sert en plusieurs endroits.

ARISTE.

L'on ne s'ennuyroit jamais icy, mais comme vous sçavez que nostre heure est à peu près passée, nous partirons quand il vous plaira, & comme je voy nostre Disciple attaché avec amour à la contemplation de vos Oeuvres, je vous supplie luy faire la grace de le souffrir quelquefois vous visiter, afin de se fortifier.

LE PEINTRE.

Monsieur, il me fera plaisir, car je sens bien que s'il a besoin de moy, j'en auray aussi de luy, outre le bien qu'il vous a plû me faire & luy aussi; nous partirons donc, Monsieur, quand vous voudrez.

~~~~~

## *Arrivée chez le Sieur Bosse.*

ARISTE.

**I**E suis tres-affectionné à Monsieur Bosse, & aussi ceux qui me suivent, dont l'un est du nombre des Excellents Peintres de nostre temps, lequel a desiré avoir sa connoissance, & pour lequel j'ay mandé, que nous pourrions bien avoir quelque entretien avec luy, pour achever de sauver une amie qui est tres-belle, & qui a toutes les dispositions à cela.

BOSSE.

Comment, Monsieur, me confier des ames pour les convertir ?

ARISTE.

Tout beau, je fais cette distinction, que c'est par les illuminations des veritez Geometrales & Perspectives.

Pour ce jeune Ecolier, je croy que vous l'avez vu quelque-fois, lors qu'il est venu vous importuner.

Mais dittes-moy, je vous prie, Monsieur Bosse de quoy vous sert en vostre Cabinet d'y avoir tous ces petits modelles ou objets de Bois & de Carton, puis cette Glace dans sa bordure, & mesme cette petite machine.

BOSSE.

C'est pour plus promptement & facilement faire concevoir à ces esprits que l'on veust éclairer de ces veritez Geometrales & Perspectives, le moyen de prendre les mesures de ces solides & modelles, puis leur position à l'égard de l'œil, & de la Section ou Tableau, qui est cette Glace, lors qu'elle intervient entre ces solides & l'œil qui les considere d'un seul endroit.

LE PEINTRE.

Cela est tres-judicieusement inventé & facile à concevoir.

BOSSE.

Vous le verrez bien mieux, quand sur cette Table divisée par des quarrez en forme d'Echiquier, j'auray mis dessus à discretion ou de sujettion ces modelles ou objets, & en suite entre l'œil de celuy qui les regarde & eux, mis aussi cette  
Glace

Glacé avec son quadre sur laquelle on peut une fois supposer qu'ils soient peints dessus, ou bien que de ces solides ou molles, il en part des rayons qui allant chacun en ligne droite rencontrer l'œil du regardant, en passant dans cette Glace sans perdre leur ligne droite & forme pyramidale; ils y traceront dessus la représentation perspective de leurs traits ou contours, & la place de leurs jours, ombres & ombrages, car vous jugez bien, Monsieur, qu'en ce qui concerne la force & la foiblesse de leurs couleurs, pour l'expression du relief, que si celle de ces solides couloit aussi du long de ces rayons, & qu'elle s'arrêtast sur cette Glace, qu'elle n'y feroit point à l'œil l'effet de relief, puis qu'elle seroit de la force & couleur que la naturelle; c'est pourquoy, Messieurs, il faut entendre que l'épaisseur de l'air qui est plus ou moins grande de l'objet à l'œil, fait que la sensation de sa couleur luy apparoit plus ou moins forte ou foible, ce qui pourtant ne se doit encore regler par la vision qu'en reçoit l'œil, mais sur ce que les couleurs sont plus ou moins éloignées de la Baze du Tableau ou Glace, ayant conçu le tout réglé par des coupes paralleles au plan ou superficie du Tableau.

Car de dire qu'il faut que la couleur des objets soit représentée plus foible au Tableau selon qu'ils sont plus éloignés de l'œil, cela n'est pas bien parler, à moins d'estre de sentiment à approuver la rêverie du F. D. B. I. étalée en sa perspective pratique, où il enseigne que l'on doit diminuer en perspective les objets à mesure qu'ils sont plus ou moins élevés du plan d'assiette qui est cette Table, quoy que supposez estre en un même plan ou du long d'une même ligne à plomb sur ledit plan & parallele aux costez du Tableau; de sorte qu'une Muraille veüe de front, & une Tour élevée dont le point de veüe ou ligne du plan de l'œil fust placée en leur milieu, que ladite Tour seroit beaucoup plus étroite par le bas & par le haut qu'à l'endroit de cette ligne, & aussi la Muraille diminuée par ces deux bords & plus foible en couleur; ce qui seroit à l'œil une ridicule perspective pratique; car en la regardant de sa distance déterminée, il s'y feroit encore une double diminution; mais comme ces choses sont à present tres-amplement expliquées en mes Traitez, chacun s'en peut instruire de soy même, & par ainsi s'étonner que des personnes si peu entendues en ces matieres, ayent eu la

hardiesse d'écrire de telles choses & d'autres encore aussi ridicules.

#### LE PEINTRE.

Il faut avouer que ce que vous venez d'expliquer est très-convainquant, car puisque plusieurs qui ignorent les règles de perspective ne sont pas si grossiers de tomber entièrement dans cette erreur, mais seulement en partie, ils contestent donc la vérité & parlent faux sans le sçavoir.

#### BOSSE.

Il faut, Monsieur, que je demeure d'accord, d'avoir été autrefois surpris, lors qu'en citant ces vérités, j'ay vu que la plupart du monde s'y opposoit, soit par ignorance ou autrement, comme si c'étoit leur contraire, mais à présent la médaille est tournée, car je le suis lors que je rencontre du monde qui les reconnoît telles, & qui même sans s'y aheurter ny contre ceux qui les leurs produisent, les examinent sincèrement & d'un esprit non préoccupé ny intéressé.

Car n'est-il pas étrange, que dans une Communauté comme celle de L. R. de la P. & S. en parlant des véritables règles de leur Art, & pour lesquelles elle est établie, que ceux à qui ils ont donné l'ordre de les enseigner les veulent ignorer, puis que dans un temps ils disent non & oui d'une même chose, & même sont si ignorans ou préoccupés d'envie, de présenter à cette Compagnie des Ecrits tronqués & falsifiés qu'ils disent avoir Extraits des miens, lesquels toutefois ils n'oseroient m'avoir envoyez signez d'eux.

Mais comme je viens de dire, ce qui me doit étonner est, de voir que d'une telle Compagnie il y en ait de si peu clairs voyans en ces matières, quoy qu'elles soient de leur Art, puis qu'ils ne remarquent pas ces grossières bevueës, ou ne veulent témoigner les remarquer.

#### LE PEINTRE.

Je vous prie, Monsieur, me vouloir résoudre quelques circonstances de nostre Art, en attendant le bien de venir communiquer amplement avec vous sur le total de ces Règles, ( sçavoir ) si on ne sçauroit les pratiquer sans avoir les mesures de tous les corps ou objets que l'on veut représenter.

#### BOSSE.

Je suis ravy quand j'entends parler franchement, & quoy que cette demande soit un peu éloignée du vray semblable,

je ne laisseray pas de la recevoir pour bonne , & de plus , en ce qu'elle m'a souvent esté faite par de grands Peintres , lesquels n'ayant jamais eu connoissance du moyen de mesurer ces objets , & qui bien loin de sçavoir les mesures des figures humaines , ne sçavoient pas seulement celle des ordres de Colonnes en l'Architecture , car mesme à present la plupart ne s'en servent qu'en les voyant dans les Livres pour les dessiner d'après à veuë d'œil , & le mesme de tous les meubles & autres objets de services , suivant les divers Pays & modes , ce qui fait qu'alors qu'on leur parle de mesures cela les étonne.

Mais afin de les faire toujours approcher au plus près du vray , je ne parle point de mesurer ces objets , mais bien de sçavoir seulement faire les Echelles de front Geometriales & Perspectives fuyantes , suivant une distance & élévation d'œil déterminée ; car par ce moyen , on sçaura toujours où est la ligne horizontale pour y placer où l'on voudra le point de veuë , en suite celle de tracer sur le plan d'assiette un tel nombre de quarrez Perspectives que l'on désirera , afin qu'avec cela ayant seulement un peu égard à dessiner & placer convenablement ces objets sur ces quarrez , on ne fera pas de si grossieres fautes que si on n'avoit fait aucune préparation , & mesme touchant la raison du fort & foible toucher , ces Echelles l'enseigneront à la veuë , en les comparant chacune à la force ou foiblesse de couleur que l'on aura déterminée sur celle de la Baze du Tableau.

Mais , Monsieur , comme toutes ces choses sont amplement déduites en mes Traitez de Perspective , & en celuy des Leçons que j'ay données dans l'Academie , l'on peut si on le desire ainsi que j'ay dit y avoir recours , car à vray dire il ne se faut pas imaginer qu'il faille toujours avoir le Compas & la Regle à la main pour représenter toutes sortes d'objets ; puis qu'en ayant nombre de fois représenté plusieurs sur le papier par le moyen des regles , lors que l'œil aura remarqué par eux les divers contours qu'ils forment , on les peut mettre après bien approchant du précis à veuë d'œil ; ne faisant point de distinction d'avoir le Compas & la Regle dans l'imagination ou dans l'esprit , ou de les avoir à la main.

Enfin , celuy qui commence d'abord à suivre tant soit peu avec affection les regles pour bien faire , & qui n'est point paresseux ny poltron à rechercher la verité avec un peu de

soin, cette vertu la luy fera voir toute belle, toute nuë, & toute découverte, malgré l'ignorance & l'envie.

LE PEINTRE.

Je reconnois bien que vous voulez vous accommoder à nôtre foible, qui sans contredit ne vient, qu'en ce qu'ayant tant pratiqué & contracté par longue habitude cette maniere à veüe d'œil, nous desirerions bien que les regles s'accommodassent à nous, & non pas nous à elles.

BOSSE.

Je n'ay jamais trouvé chose plus nuisible pour facilement & promptement acquérir la pratique d'un Art, & sur tout comme le vostre, que d'avoir d'abord la croyance qu'elle est extraordinairement difficile, & mesme je remarque tous les jours, que donnant à un Disciple un dessein à copier où il y a plusieurs figures, qu'il le croit bien plus difficile qu'un où il n'y en aura qu'une ou deux, confondant le plus de temps pour le faire, avec la difficulté de le faire.

Et de mesme quand la plupart des Peintres entendent prononcer ces mots de Geometrie pratique, & les moyens de prendre les Plans Geometraux des objets & leurs elevations, tant des accessibles que inaccessibles, ils se figurent dans l'esprit que ce sont de hauts mysteres, sans songer que plusieurs Charpentiers, Masçons, & Menuisiers en sçavent la plus grande partie.

Et en verité, Monsieur, un Peintre dont l'Art est si excellent, & lequel mesme est fondé en démonstration, & de plus qui sçait que d'un tres grand nombre des objets qui sont en la nature, qu'ils ont esté faits par mesures sur des desseins qui avoient aussi esté faits par mesure, & de plus qu'il y a les mesmes moyens pour mesurer ceux dont les mesures nous sont inconnuës, peut-il avec raison douter de les pouvoir entendre.

Mais pour conclusion, ceux qui sont d'humeur à croire que ces choses leurs doivent venir dans l'esprit par un simple souhait, & d'autres ne les pouvoir comprendre, se trompent, mais à tout cela ce vieux Proverbe, *nul bien sans peine*.

LE PEINTRE.

Messieurs, me voilà tout à fait converty, car je suis entièrement éclairé, il ne me reste plus qu'un achevement, qui doit venir de la pratique, laquelle j'attends de Monsieur Bosse à qui j'en auray grande obligation, & sur tout, avec sa

permission, à vous, Monsieur, & à nostre Illustre Disciple, qui m'avez procuré ce bien.

#### ARISTE.

Je suis ravy de cette conversion, où de verité vous pouvez croire que j'en suis le premier mobile; car vous sçavez que vostre Disciple l'a aussi esté de M<sup>r</sup>. Bosse environ le temps de vingt & quatre heures, en vingt & quatre jours, de sorte que nous vous avons vendu à luy & livré; jugez donc qu'elle peine nous devons souffrir pour l'expiation de nostre crime.

#### LE PEINTRE.

Monsieur, vous me revelez à present une chose qui me rend confus, de la bonté que vous avez eüe pour moy, & de laquelle je me croiray toute ma vie vostre obligé; & aussi de vous rendre témoignage par les ouvrages que vous desirez que je fasse pour vous, que j'auray profité de ces enseignemens auxquels vous aurez part; je remercie aussi, Monsieur, avec vostre permission nostre adroit Disciple, d'avoir si bien joué son personnage en cette charitable tromperie.

#### LE DISCIPLE.

Pardonnez-moy, Monsieur, car si je vous ay trompé ç'a esté par l'ordre de Monsieur, vous assurant que je n'aurois pas pris la liberté de vous presser de si près que j'ay fait, & dont à present je vous demande excuse.

J'oublois de vous dire, que j'ay fait recit à Monsieur Bosse de vostre raisonnement touchant le bon Goust de dessiner suivant l'air & les proportions des belles Figures & Bas-reliefs Antiques, & autres circonstances sur cela; sans que vous eussiez encore veu ces Traitez, & sur-tout celuy des sentimens sur les Tableaux Originaux & Coppies, où sans contredit vous y verrez de ces déductions si conformes aux vostres, qu'il ne se peut pas plus.

#### LE PEINTRE.

Je prie Monsieur Bosse de me dire par où je dois commencer, & aussi de ne me point épargner, crainte qu'une particularité laissée en arriere ne cause du desordre à d'autres.

#### BOSSE.

C'est fort bien dit, Monsieur, & pour obvier à cela, nous commencerons comme Euclide par le point la ligne & la superficie, pour après en venir au solide, & si par le chemin nous trouvions des choses dont vous ayez connoissance, ce

sera autant d'avancé , donc à la premiere fois que vous viendrez , nous suivrons ce qui est représenté en mon Traité des Leçons , étant par celuy-là qu'il faut commencer ; c'est pourquoy je vous en presente un , & celuy des sentimens dont Monsieur vous vient de parler pour en avoir les vostres , lors que vous reviendrez : pour celuy des Leçons , c'est afin qu'après celles que je vous bailleray , si il vous en échape la deduction de quelques-unes , vous ayez recours audit Livre pour vous y remettre.

ARISTE.

Monsieur Bosse , avez vous un petit Traité in 4<sup>o</sup>. imprimé au Mans , qui a pour Titre *Idee de la Perfection de la Peinture* ?

BOSSE.

Oüy , Monsieur , il est icy parmy mes Livres.

ARISTE.

Qu'en dittes-vous ?

BOSSE.

Je dis , Monsieur , qu'il y a dedans de tres bonnes choses & tres-vrayes.

ARISTE.

Plusieurs en parlent bien autrement , car ils blâment fort cet Auteur d'y avoir si mal traité l'Illustre & Sçavant Michel Ange , non qu'il ny ait dans son jugement plusieurs choses indecentes pour le lieu où il est , mais sur cela de l'avoir qualifié d'estre un Impie , & un faux-Chrestien , & en suite de Fanfaron , d'Asne , d'Ignorant , & même de n'avoir pas eu la moindre qualité de Peintre.

Je trouve que c'est à mon avis s'estre trop emporté , pour une personne que l'on m'a dit estre d'une si douce & si accordante humeur.

De plus on m'a aussi dit , que l'on avoit trouvé à redire sur le recit qu'il a fait d'une Estampe ou taille douce du jugement de Paris , dessiné par Raphaël , & gravée par Marc-Anthoine.

BOSSE.

Monsieur , vous sçavez mieux que moy qu'il est plus facile de reprendre que de mieux faire , ce qui ne fait pas que j'aquiesse à ce qu'il y a dit de l'Illustre & tres-Sçavant M. Ange ; puisque bien loin de cela , je croy que l'on doit toujours avoir ses Ouvrages & sa memoire en tres-grande veneration , ensemble celle de tous les Sçavans ses contemporains & autres.

Et pour ce qui est de l'Estampe de Raphaël, ce n'est qu'une méprise que l'on doit excuser à l'Auteur dudit Traité, puisqu'il a creu avec raison, qu'il n'y devoit avoir qu'un point de veüe, & qu'un Tableau composé de figures humaines, sans Architecture, est toujours une représentation perspective, non à la verité d'Architecture, mais bien de figures.

#### ARISTE.

Toutefois on m'a dit qu'il y a plusieurs points de veüs.

#### BOSSE.

Il est vray, mais ainsi que j'ay dit cette erreur ne doit estre imputée qu'à Raphaël & non à cet Auteur, lequel n'a pas creu que ledit Raphaël deust l'avoir faite, veu son grand sçavoir en l'Art de Dessinature & Peinture.

#### LE PEINTRE.

Monsieur, voicy ce Livre, où à l'ouverture j'y ay leu que son Auteur parlant de la proportion ou symetrie du tout avec ses parties dit, que c'est une *chose facile & à la portée de tous esprits*; & ce qui fait que l'ignorance en est sans excuse, parce, dit-il, *qu'on peut l'acquiescer presque sans peine*, & en suite à la fin du mesme Article, il conclud parlant de plusieurs Peintres Anciens qu'il nomme, que *Apelles le plus considerable de tous cèdoit neantmoins en la justesse des proportions à Asclepiodore*, qui est ce que je ne puis bien comprendre, puisqu'à son dire, il s'ensuivroit que Apelles auroit eu bien peu d'esprit.

Voicy encore en l'article suivant, qu'il parle à mon avis de la couleur ou application des ombres & des lumieres, d'une maniere que je ne puis entendre.

#### BOSSE.

Messieurs, Messieurs, il ne faut pas rejeter tous les Livres où l'on y trouve des erreurs & des méprises, puisque aux mines des Diamens, & à la pesche des Perles, pour ne les rencontrer pas toujours grosses, rondes, & de belle eau; ny les Diamens beaux, nets, épais, & parfaits, on ne les rejette pas; & de plus, si vous prenez la peine de considerer le premier mot du Titre de ce Livre, vous y verrez I D E'E, or d'une idée chacun sçait que cela ne veust pas dire un ouvrage achevé, & même il y est dit page 9. que celui de L. de Vincj dont l'Auteur a esté le Traducteur, *n'est presque qu'un esquisse ou un projet d'un plus grand ouvrage que ledit L. de Vincj meditoit*: & pour moy je declare franchement que si je n'avois leu tout le con-

traire dans son Epistre Liminaire adressée à Monsieur le Poussin, que je n'aurois pas mis dans mon Traité des Leçons, les remarques des erreurs & méprises qui y sont, ny aussi la Lettre que Monsieur le Poussin m'en a écrite de Rome, où il dit que tout ce qu'il y a de bon dedans ledit L. de Vincj se peut écrire sur une feuille de Papier en grosse Lettre, &c.

Pour conclusion, Messieurs, je croy que de tous Traitez il faut rejeter le mauvais & prendre le bon, & sur tout le profitable.

A R I S T E.

Monsieur Bosse dit vray, & moy aussi, de vous avertir que c'est trop abuser de sa courtoisie & de son temps.

Difons luy donc à Dieu, en le remerciant, jusques à d'autres interruptions, car je prevoy bien que ce ne sera pas icy la dernière.

B O S S E.

Monsieur, excusez-moy, s'il vous plaist, puisque c'est une grace & faveur que vous me faites, & de laquelle je tâcheray de m'aquiter si je puis, en me donnant l'honneur de vous en aller remercier & vous rendre mes devoirs, comme aussi à Monsieur, qui m'a fort obligé, lequel à present je sçay estre un tres-Excellent Peintre, que je ne connoissois encore que de reputation & par ses œuvres.

A R I S T E.

Monsieur Bosse, je sçay aussi que Monsieur est trop retenu pour demeurer d'accord de ce que vous dittes de luy; mais moy je vous diray hardiment qu'il est vray, & qu'alors que vous le verrez & quelques morceaux qu'il a faits depuis peu, vous ne le croirez plus, par ce que je vous en auray dit, mais parce que vous le verrez.

De plus j'assuray pour luy qu'il n'a rien de l'humeur de ceux qui vous en veulent, pour les avoir éclaircz.

A Dieu, Monsieur, ayez-moy toujours, & me tenez pour vostre intime amy.

B O S S E.

Monsieur, je suis vostre tres-humble, & tres-obligé serviteur, & à vous aussi Messieurs.

F I N.

L. S. D.

**RAISONNEMENT ABREGE**  
*sur les TABLEAUX, BAS-RELIEFS,*  
*& autres Ornemens, que l'on peut placer &*  
*faire, sur les diverses superficies des Basti-*  
*mens.*



ENCORE que les superficies des Bastimens destinées à y placer & faire des Tableaux, des Bas-reliefs, & semblables Ornemens, déterminent ou indiquent d'elles-mesme en quelque façon, de quelle nature ils doivent estre, l'on ne laisse pas de la corrompre souvent en une infinité de rencontres; & mesme la plupart de ceux qui en usent ainsi, tâchent par leurs pretendus raisonnemens d'autoriser cette corruption.

Pour le faire connoistre, il faut remarquer qu'il y a deux sortes de ces superficies, sçavoir, de *plattes* & de *courbes*.

Des *plattes*, les unes sont *verticales* ou à plomb, sur l'horison ou niveau, & les autres *horizontales* ou de niveau.

Il y en a aussi d'*inclinées* & de *rampantes*; comme, les dessus ou dessous des Escaliers ou Degrez, & quelques compositions de Planchers.

Des *courbes* il y en a en voutes à plein Ceintre, puis de surhaussées & de surbaissées, & mesme d'une courbure irreguliere, qui peut ne tenir ny du Cercle ny de l'Ovale ou Ellipse.

La Corde supposée ou Tirant de l'Arc de ces courbes, & mesme leur Plan, est le plus souvent parallele à l'horison; il y en a aussi de rampantes aux degrez vourez.

Mais avant qu'entrer en cette matiere, il faut présupposer, qu'un Architecte doit sçavoir bien distribuer sur toutes ces superficies, les espaces des Tableaux & Bas-reliefs que l'on y

H

veut faire, & leur donner d'agréables formes, puis des jours avantageux, & des distances raisonnables; pour les pouvoir facilement voir s'il se peut, d'une seule œillade, & ainsi donner lieu aux Peintres & aux Sculpteurs, d'y bien faire leur Travail.

Il faut donc remarquer, que les superficies que j'entends élevées verticalement ou à plomb sur l'horison ou niveau, sont, les quatre murs ou costez qui terminent en dedans œuvre, les Cours, Vestibules, Salons, Salles, Galleries, Antichambres, Chambres, Cabinets & Jardins; lesquelles à mon sens, requierent ou demandent naturellement, que l'on y fasse & place des Tableaux, dont les objets soient tels que nous les voyons le plus ordinairement; qui est, suivant leurs naturelles situations sur la superficie de la terre & sur les eaux, puis de nostre élévation d'œil plus ou moins haute, & ce, par un Plan d'assiette & d'œil, parallele à l'horison ou niveau; & mesme pour dire autrement, comme on les peut voir au travers de l'ouverture des Portes & Fenestres, dont les deux costez, & le haut & le bas, les bornent ou terminent, ainsi que le contenu des Tableaux, est terminé par leurs bordures; ce qui toutefois ne doit pas toujours obliger, comme il est dit au Traité attribué à L. de Vinci dans son LIV. Chapitre, de faire de ces Tableaux élevez haut, sur ces superficies Verticales, qui representent comme le naturel effectif, car on sçait fort bien, que tant plus une Fenestre est élevée au dessus de nostre œil, moins en voyons nous les objets naturels qui sont au dehors; mais bien, d'y en faire de verticaux à l'ordinaire, ou mesme le point de veüe peut estre sur chacun, comme si en ayant nombre, on les y plaçoit dessus pour servir de décoration, sans pretendre qu'ils dussent faire à l'œil l'effet du naturel, ainsi que celui veu par une Fenestre placée à l'ordinaire à hauteur d'appuy; ce qui n'exclut pas non plus, d'en faire ausdites places d'une telle hauteur, & qui soient dégradés suivant celle qui se trouve de nostre station à l'œil, qui est communément de quatre à cinq pieds de haut.

Les autres superficies en plat fonds, qui sont placées horizontalement ou parellement aux Planchers sur lesquels on chemine, requierent sans contredit, des Tableaux & objets, que l'on doit regarder de bas en haut, qui est adire perpen-

dicu'airement à l'horizon , mais de la seule élévation naturelle qui se trouve de nostre station ou de nos pieds à l'œil , laquelle en cette rencontre est toujours égale , n'estant pas comme aux Tableaux des superficies verticales , où l'on peut s'élever plus ou moins haut , ou du moins supposer de l'estre.

Pour les superficies plates inclinées au delà de l'œil du regardant , il y en a peu qui obligent d'y faire des Tableaux , & ceux qui en font aux plats fonds rampans des Degrez ( lesquels on peut mettre du rang des inclinez , ) & sur les dessous de leurs repos ou Passiers qui sont horizontaux , n'en usent pas bien ce me semble , quand ils les composent de Figures , Païssages , & telles autres choses , qui paroissent les percer ; puis que l'on sçait , que leur dessus est un passage ; mais pour le plat-fonds élevé de ceux qui sont à jour ou à lanterne , on le peut feindre percé , comme j'ay dit , pour les plats-Fonds horizontaux , puis qu'ils sont de cette espee ou nature.

Les superficies dont les courbures sont des Galleries , Salons voutez , Salles & Chambres à deux étages , & aussi les coupes ou dedans des Domes , &c. requierent les mesmes natures ou sortes d'objets que les plats-Fonds horizontaux , qui sont ceux que l'on voit de bas en haut , & de haut en bas , en sorte que le principal rayon de l'œil , soit perpendiculaire au plan de ces voutes & coupes , lesquelles sont aussi paralleles à l'horizon.

Pour cette mesme question , il est bon de sçavoir , si on a eu raison de faire & placer sur des plats-Fonds horizontaux , & sur des voutes de quelques départemens du Palais Mazarin , & de plusieurs Bastimens de Marque , tant en cette Ville qu'ailleurs , des Tableaux composez de Païssages & d'Architectures , de Figures humaines , d'Animaux , de Mers , de Rivieres , & de naufrages de Vaisseaux & semblables compositions ; puis qu'ils ne doivent avoir esté faits , que pour estre placez verticalement ou à plomb sur l'horison ; & sur cela je diray , que pour combler la mesure de ces méprises , il n'y avoit qu'à ajoûter à ces plats-Fonds des Figures dans des Niches & des bustes couchez ainsi sur le costé , ou bien sur leur de front ou majesté parallelement à l'horison , puisque ce ne seroit que la mesme erreur , laquelle toutefois on n'a encore osté commettre seule , mais bien par la representa-

H ij

tion des Bastimens entiers, ce qui à mon avis n'est pas une moindre erreur.

Pour moy j'avouë qu'en voyant ces Tableaux ainsi placez, outre que cela est entierement contre l'ordre naturel, ils m'ont fait souvenir de ces Chambres de Peintres & curieux de Tableaux qui n'ayant pas assez de lieu pour faire voir promptement le grand nombre qu'ils en ont, les placent indifferemment par tout.

Sur ces circonstances j'ay creu pouvoir avancer, que si la plus grande partie de ceux qui en veulent user de la sorte disoient franchement leurs sentimens, qu'ils avoüeroient que cette erreur leur vient, de ce qu'ils en ignorent les precises regles ou pratiques; car ce qui le doit davantage confirmer, c'est qu'ils ont mesme de la peine à s'en servir pour les Tableaux verticaux à l'ordinaire, & de plus encore par l'impossibilité de faire facilement tenir en l'air des objets pour les bien imiter; & c'est ce qui fait que pour pretendre mieux soutenir leurs maximes, ils alleguent, que ces figures representées ainsi en l'air & veuës par dessous, font des racourcissements trop desagrecables; comme si on n'avoit pas la liberté d'en disposer & placer, de sorte, que ces racourcissements soient encore moins precipitez que ceux des figures verticales & Tableaux ordinaires, supposez un peu elevez ou abaissiez à l'égard de nostre œil; & bien plus, car ils les peuvent incliner à leur volonté, puis qu'elles sont souvent comme volantes en l'air couchées & assises sur des nuées, & mesme sur des degrez, ballustres, & autres corps d'Architecture; car l'on y peut ainsi que j'ay dit disposer & représenter un très-grand nombre de sujets & d'objets differens bien divertissans, nobles & riches, & aussi de la verdure, comme des Orangers, Iasmins, Grenadiers, & semblables Arbrisseaux portant Fleurs & Fruits dans de riches Caisses & Vazes; puis des Fontaines, Cascades & Jets d'eaux en supposant qu'il y ait des Terraces au dessus des costez de ces plats-Fonds ou voutes.

Plusieurs Peintres de cette Clace disent d'ordinaire, que le grand Raphaël d'Urbain a souvent fait de ces Tableaux d'histoires representez en forme de Tapisserie, qui est une chose bien raisonnée, ce qui ne fait pas qu'il n'en soit le mesme de représenter sur un plat-Fond, & sur une voute, un Tableau

& ces objets faits à l'ordinaire, qui y paroissent à l'œil estre verticaux ou à plomb sur l'horizon, ainsi qu'un Crucifix fait aux Carmelites par Monsieur Champagne, dont la maniere de laquelle il s'est servy pour le faire luy doit avoir donné lieu d'en faire d'autres sujets, l'ayant universellement entendu.

L'on peut encore souffrir de faire ou placer sur une superficie platte un peu inclinée vers l'œil du regardant, des Tableaux compozez d'objets à l'ordinaire, comme si avec leurs bordures ils y avoient esté attachez contre pour les garantir de la poudre.

Mais de voir sur des plats-Fonds horizontaux & voutes, de semblables Tableaux remplis d'objets à l'ordinaire, qui semblent y avoir esté cloüez au colez contre, je tiens que cette composition de Travail ne doit passer que pour celle d'un Peintre peu éclairé aux regles, & qu'il est honteux aux Peintres qui sont estimez de les ignorer, & d'autant plus qu'elles sont à present reduites à une tres-grande facilité & de prompte-expedition.

Et sur ce que je n'ignore pas qu'il n'y ait eu tant en Italie qu'ailleurs des Peintres tres-renommez qui ont fait & placé nombre de ces Tableaux verticaux ordinaires sur des voutes & superficies fort inclinées, comme si ils y avoient esté ainsi cloüez & attachez, & de plus que leur travail n'en soit excellent, je soutiens que cela ne doit pas prevaloir sur ce que je dis, s'il est fondé en raison, car il est mesme naturel à un Peintre, lors qu'il sçait ne pouvoir estre assez payé de son travail, de le reduire à la plus facile & prompte expedition qu'il peut; estant certain, que l'on employe bien plus de temps à faire de ces Tableaux horizontaux & inclinez, soit plats-Fonds ou courbez, & mesme sur des Angles, saillans & rentrans, que de ces verticaux ordinaires; & ceux qui ne sçavent pas les Regles, ont encore outre ce temps perdu, bien de la fatigue à chercher, puis à mirer ou bornetier en tastonnant à veüe d'œil, à diverses reprises.

Je diray encore plus sans crainte de méprise ny intention de choquer aucun, que si l'on examinait à la rigueur plusieurs Tableaux horizontaux de ces grands Maistres, qu'il s'y pourroit trouver bien des méprises contre les regles, puis qu'ainsi que j'ay dit, l'on y en remarque beaucoup dans leurs verti-

caux ordinaires , & meſme en ceux du grand Raphaël , quoy qu'en ait dit Monſieur de Chambray dans ſon Idée de la Perfection de la Peinture ſur l'Eſtampe du jugement de Paris , car on a remarqué qu'il n'y ſuppoſe qu'un point de vue , ce qui devroit eſtre ( comme il le dit tres-bien & tres-judicieuſement ) mais c'eſt en cela une mépriſe ainſi que je l'ay diſ ailleurs , car pluſieurs qui ſont entendus aux regles ont veu comme moy qu'il y en a du moins quatre ou cinq.

Etd'autant qu'il m'avoit eſté rapporté par perſonnes d'honneur avoir oüy dire à nombre de Peintres & de Sulpteurs que Raphaël avoit pris ( trait pour trait ) ce jugement d'un Bas-relief Antique qui eſt à la Vigne de Medicis à Rome , & que j'en ay veu affirmativement le contraire deſſiné & gravé , je me ſuis ſenty obligé de dire icy que le peu qui en a eſté pris eſt bien éloigné de ce trait pour trait.

Mais pour en venir au moyen de bien faire ces Tableaux facilement & promptement ſur ces différentes ſuperficiés , il faut ſe representer qu'ayant convenablement & correctement fait ſur les ſujettions données un deſſein ou Tableau en petit , & tracé deſſus à volonté un tel nombre de quarrés ou treillis égaux geometraux que l'on voudra , puis fait auſſi un pareil ou ſemblable nombre de Perſpectifs ſur le plat-Fonds ou voute , il n'y aura qu'à deſſiner proportionnément deſſus le treillis de ce plat-Fonds ou voute , les traits , lineamens ou contours des objets contenus dans les Geometraux du petit deſſein ou Tableau , comme lors que l'on reduit au petit pied , ainſi que je l'ay tres-amplement représenté dans mon Traité qui contient la ſeconde partie de la Perſpective , & auſſi la proportion de la couleur forte & foible , pour faire perdre à l'œil la forme de ces ſuperficiés , & de plus donner aux objets la leur , afin de les faire détacher de leur fonds & leur faire faire leur effet de relief.

Ayant veu ce qui a eſté représenté tout nouvellement à fraiſque par l'Excellent Monſieur Mignard , dit le Romain , dans la coupe ou dedans du Dome de l'Egliſe des Religieuſes du Val de Graces , je diſ que c'eſt une œuvre conſiderable , & lequel doit faire eſperer qu'il donnera de l'émulation à ceux qui aiment à rechercher pour ſemblables ouvrages le vray & le beau.

Ce n'eſt pas que juſques à preſent quelques Peintres qui

fuyent d'apprendre à les bien executer, n'ayent tâché d'en faire quelques morceaux assez grands, mais comme ils n'y estoient pas forts, & que l'on y a remarqué nombre de fautes, qui les ont rendus méprisables en quelque sorte aux yeux mesme de ceux qui n'y sont encore que demy-sçavans; ils ont esté si peu curieux qu'ils ont négligé les moyens de mieux faire & de plus tâché d'en abolir l'usage, alleguant ainsi qu'il a esté dit, que de ces sortes de Tableaux, les objets paroissent desagregables, voulant en quelque façon imiter cet ignorant Peintre lequel ne sçachant faire qu'un S. Nicolas, vouloir toujours persuader que c'estoit le plus beau sujet que l'on pût choisir.

Je diray donc qu'il ne faut pas toujours attendre de ces sortes d'ouvrages, ainsi raisonnablement & correctement executez par des Peintres, quoy que praticqs à faire de ressembler plusieurs belles figures à part, & aussi à leur donner d'assez belles attitudes, expressions, & beaux airs de testes, lors qu'ils feront paroître ne sçavoir pas mesme dégrader le Plan d'assiette d'un Tableau ordinaire pour y trouver les endroits où elles doivent estre scituées, qui est adire en la veritable place des Echelles Perspectives sur ce plan.

Neantmoins je croy qu'à force de reveiller ces negligens Artistes, que l'interest de leur gloire & reputation pourra faire qu'ils se fortifieront encore de ces avis & regles, comme ils ont fait de quelques autres, lesquelles après les avoir long-temps rejetées & mesme condamnées sans bonne raison, ils s'y sont à la fin soumis.

Je ne dis pas soumis, en le témoignant franchement de vive voix à ceux à qui ils avoient cette obligation, mais seulement par les ouvrages qu'ils ont faits depuis, ce qui ne doit importer à ceux qui comme moy n'ont pour but que de voir faire de jour à autre quelques progres en ces sortes d'ouvrages; & pour témoigner aussi aux étrangers que nous n'ignorons pas les veritables regles des beaux Arts, & sur tous de ceux qui comme celuy-cy, sont la pluspart fondées en démonstration Geometrique.

Et par ce qu'outre mon raisonnement je desferre beaucoup à celuy des sçavans Architectes & Sculpteurs Anciens, tant sur le reçit que nous en ont fait plusieurs Historiens, que par des fragmens qui nous restent de leurs rares ouvrages; je

consent volontiers de passer condamnation , si l'on m'y peut  
citter ou montrer aucun plat-Fonds & Voutes, où il y ait des  
Bas-reliefs, composez de Figures humaines, ou d'Enfans,  
d'Animaux terrestres, Grifons, & d'Aigles posez sur leurs  
pieds, ny mesme des Pourtraits en forme de Medailles, Chan-  
deliers ou Candalabres, & Tripieds pour les Sacrifices, des  
Massacres de Testes de Bœufs, & des rinceaux de feuillages,  
& une infinité de semblables choses, ainsi placées & couchées  
sur le costé ou horizontalement; puis qu'au contraire on les y  
trouvera tous posez verticalement ou à plomb sur les Saillies,  
des Architraves, & par consequent adosséz contre les frizes  
des ordres de Colones, puis à plomb ou couchées sur leurs  
Corniches & Frontons.

C'est ce qui d'ordinaire est représenté aux plats-Fonds ou  
Larmiers de leurs Corniches sont des compartimens de Roses  
ou Rozons, des Fleurons, Gouttes ou Clochettes, & quel-  
quefois des représentations de foudres & semblables orne-  
mens conveçables.

Ils ont mesme esté si exacts, comme je l'ay citté dans mon  
Traité d'Architecture, de ne point placer les ornemens des  
Oves ou Oeufs, qu'à plomb sur leurs pointes, quoy qu'en  
plusieurs de nos grands Bastimens nous y en voyons de placez  
sur le costé aux Frontons, & mesme en d'autres rencontres  
sens dessus dessous, comme aux Oeils de Bœufs & Bordures  
Ovales & Rondes.

Pour les Roses ou Rozattes mises aux Larmiers de quelques  
Corniches, cela ne peut ny ne doit estre rejetté ny mesme  
aux modillons Corinthiens leurs feuilles de dessous, puis que  
la nature nous en produit souvent sur ou contre de vieux  
murs, tant verticaux que horizontaux & aux voutes.

Ces Anciens ont aussi observé pour le soutien des Baguet-  
tes, Chapelets ou Grains du dessous des Facies ou platte-  
Bandes des Architraves & autres endroits des Ordres; de leur  
y faire des Niches ou Creux un peu plus que le demy rond,  
pour leur servir de soutien; ce qui confirme bien qu'ils n'ont  
pas eu mesme la pensée de placer ny faire placer ainsi des Bas-  
reliefs & des Tableaux verticaux, sur des plats-Fonds hori-  
zontaux & dans des voutes; si c'eust esté leur mode ou  
usage.

L'on doit mesme remarquer, qu'ayant à orner les Frizes  
des

des ordres de Colonnes , par des feüillages, rinceaux & fleurs ; qu'ils y ont placé leurs naissances à châce Angle d'icelles , par une touffe de grandes & grosses feüilles , d'où ils sortent , pour en croissant se couler ou conduire du long de ces Frides , tant à droit qu'à gauche dudit Angle , & mesme la pluspart y ont representé des formes de tenons ou pitons , scellez contre , & passé dedans des Clavettes , comme on voit aux Espaliers , pour arrester les Branches des Arbres ; se servant mesme de la Saillie de l'Architrave pour leur sôuten , & sur laquelle on peut supposer s'y estre amassé de la Terre qui a causé leur production , ainsi que cela se voit d'ordinaire aux avances & fruits des Bastimens , & aussi au dessus des Corniches , Frontons & Chapiteaux ou par le temps il y a creu des Herbes & leurs Fleurs ; le mesme en est-il pour les Figures , Grifons , Aigles , Chandeliers , & tels autres objets , dont on decore ces Frides.

Je termineray donc cét échantillon de remarques par quelques-unes tirées du 7. Livre de Vitruve page 106. de la Traduction Françoisé de Monsieur Martin , où il blâme fort les choses que l'on representoit en Peinture , & introduisoit de son temps , qui estoit celuy de l'Empereur Auguste ( sçavoir ) *de mettre dans la décoration des Bastimens ; de ces manieres de Grotesques & Arabesques , où on y voyoit des figures humaines des animaux & de l'Architecture soutennues par de simples lignes déliées ; & aussi de voir sortir du dedans des Fleurons & Bouillons de ces rinceaux de Feüillages aux Frides & autres parties de Bastimens ; des Enfans & des Animaux , & une infinité de telles choses contre nature , qu'il dit nous avoir mené à un jugement tellement dépravé que nous ne faisons plus de compte du propre des Arts , & au contraire que l'on se plait & delecte à ces fausses broüilleries.*

Neantmoins après tout , nous avons des Peintres & des Dessinateurs qui sont si charmez des choses ainsi faites contre nature , sans autre cause qu'en ce qu'il y en a d'exécutées à Fontainebleau , & aussi que Raphaël d'Urbain a témoigné les approuver en ayant fait faire en divers lieux à Rome & en des Bordures de Tapisseries , qui est à mon sens un foible fondement.

Je diray icy par avance en attendant plus , si Dieu le permet , que celuy qui sçait bien choisir les objets & leurs compo-  
I

rions naturelles & raisonnables , pour estre representez sur toutes ces differantes superficies ou Tableaux , dont j'ay parlé, & qui en possede bien les regles pour cela , leur peut faire faire à l'œil de tres-surprenans effets ; & lesquels sans contredit feroient bien déchoir une grande partie des décorations que l'on a faite , & qui se font encore à present , dans des lieux tres-considerables de cette Ville , & pour lesquels mesme on peut dire n'avoir rien épargné.

Or sur ce sujet , je diray encore icy brièvement qu'il arrive quelquefois dans des Bastimens où la contrainte a fait que les Planchers sont fort bas , & que l'on y met inconsidérément des Tableaux dont les figures ou autres objets sont grands comme nature ou approchant , & aussi leur couleur , aussi vives & fortes , font que ces plats-Fonds ou Planchers , semblent encore à l'œil , estre de beaucoup plus bas ; estant mesme bien empesché de trouver l'endroit pour les y bien voir manque d'une distance proportionnée.

Or pour moy , je suis fâché de voir que de si bons Artistes du Peinceau , qui devoient entendre les vrais principes de leur Art , puis qu'ils sont fondez sur une partie de l'optique , qui est la Perspective , d'ignorer universellement les diverses Sections des Tableaux conceuës entre l'œil du regardant & les objets qu'ils y veulent représenter , & de n'estre pas touchez du moyen de les y faire plus petits & plus foibles en couleur , & par proportion tout le contenu ausdits plats-Fonds , pour par ce moyen & de convenables partagemens d'iceux , leur faire faire à l'œil un bien plus haut exaucement sans comparaison : Or j'espere que ce petit avis ne sera pas rejeté des bons & candides Artistes , & encore moins des curieux un peu éclairés.

Mais comme d'ordinaire on suit le cours commun , & que chacun veut expedier besongne en employant des Ouvriers qui n'entendent pas le fin de ces choses , ny le plus souvent ceux qui en donnent les Dessins , tout va comme il peut.

Pour les Peintres qui manquant de solides raisons , pour se garentir du blâme de leurs erreurs , disent que ceux qui les font travailler les obligent à cela ; c'est à mon sens une excuse bien éloignée du vray semblable ; puis qu'il est constant que si leurs travaux estoient faits , de sorte qu'ils leurs fissent à l'œil l'effet du naturel , ils n'y trouveroient rien à redire.

Et comme j'ay eu crainte que l'on ne continuast de commettre de semblables fautes aux grands Bastimens qui se font à present, non seulement en ce qui concerne la Peinture & la Sculpture, mais aussi pour l'Architecture, & sur tout à l'entresuite naturelle des ornemens aux apuis ou Ballustrades de leurs Degrez ou Escaliers, j'en ay amplement écrit dans mon Traité d'Architecture, & mesme pris la liberté de presenter à Monseigneur Colbert un écrit tel que celui qui suit accompagné d'un autre plus ample.

## MONSEIGNEUR,

*Ayant fait l'honneur au Sieur Bosse de le juger en quelque sorte capable de faire des observations sur le premier modèle du Louvre, il a cru estre de son devoir, d'avertir, qu'ayant remarqué depuis peu de jours des erreurs que l'on a commencé de commettre à quelques Degrez ou Escaliers du Bastiment du Louvre vers les Tuilleries, qu'il craint que l'on n'y en fasse d'autres en des lieux plus considerables.*

*Et afin que ceux qui ont commis ces erreurs en sçachent s'il se peut les endroits, ils n'ont qu'à tenir pour assuré; qu'il faut que les ornemens d'Architecture d'autour ou d'alentour du noyau d'un Escalier à jour, s'entresuivent & continnent en toute regularité naturelle, sans variation de parallelisme le long des rampes, & sans que les Pilliers ou Pilastres des Angles, élévation d'appuy & Ballustres, soient differens en hauteur, ny celle des Marches & leur Giron en largeur, ny mesme que les Palliers ou repos soient en aucune façon irreguliers; & en fin que les pless-Fonds & voutes d'en dessus, suivent tous la mesme regularité & entresuite du bas.*

*Et comme cette erreur s'est en quelque sorte rendüe familiere aux ouvriers, sur lesquels des Architectes peu curieux se reposent souvent, & qui veulent les autoriser; il n'y a qu'à voir les Degrez de Luxembourg, du Palais Royal, & autres, ou ces erreurs sont à l'excez.*

*C'est ce qui a fait que le Sieur Bosse en a traité amplement dans le Livre d'Architecture, qu'il a eu l'honneur de dédier à Monseigneur.*

Et sur ce que j'ay le bon-heur que l'envie que quelques-uns ont eüe contre le grand sçavoir de feu Monsieur Desargues,

a passé par succession de luy à moy en quelque sorte, & qu'ayant de plus en plus reconnu la verité, la facilité & l'universalité de plusieurs Regles de pratique d'Arts, qu'il m'a enseignées, je me sens obligé de le suivre encore en cecy; qui est de protester comme luy à cette sorte d'envieux, que de tous les discours & Libelles qu'ils feront contre la memoire & productions de ce rare homme, & contre moy & mes Oeuvres, sans y mettre leur nom; qu'ils n'aient nulle réponse; mais au contraire si engens d'honneur ils me font la grace de me coter à l'amiable les méprises & erreurs que je pourrois avoir commises par inadvertance ou autrement, je promets de les en remercier de vive voix & par écrit public, & mesme si ils le desirent j'en feray le semblable envers eux sur les leurs; qui est sans contredit le moyen de s'instruire; & de devenir enfans de lumiere & non de tenebres.

Et d'autant qu'il a paru en Janvier 1665. un Imprimé d'une pretendue reformation des ordres de Colonnes en l'Architecture, & sur tout de la diminution de leur fust, de laquelle son Auteur a dit *que chacun la doit suivre*, il trouvera bon s'il luy plaist me permettre de n'en rien faire, car je ne trouve pas plus raisonnable de faire soutenir un pesant fardeau à une Pyramide & à une forme de Cone, qu'à celle d'un Fuzeau, c'est pourquoy je me contente de celle d'un Cilindre pris du bas jusques au tiers de leur Fust, pris de leur diminution jusques au haut par une portion de Cercle d'Ellipse ou de Conchoide, car les Colonnes renflées en leur tiers ou au milieu, me font à l'œil la sensation d'un corps qui venant à s'enfler par la charge qu'il porte, semble se devoir crever à l'endroit de ce renflement, & celle qui est diminuée depuis le bas jusques au haut, s'écarter ou éclatter par le bas.

Et touchant aussi ce que cet Auteur a avancé qu'en la Perspective, il se fait des dépravations, & que la Geometrie ny elle n'ont point de jurisdiction sur les Paisages, Ordonnances d'histoire & sur les objets composez de lignes courbes, je luy dis & déclare, que si je m'estois tant oublié que d'avoir avancé de telles choses contre la démonstration, qu'à moins d'estre de son humeur, je m'en serois aussi-tost retracté.

Mais au sujet de la diminution du Fust des Colonnes (comme cela est en quelque sorte de goust ou d'opinion) je n'entreprend pas à son imitation de prescrire que l'on doive sui-

vre celle qui m'agré le plus, bien que j'aye la croyance d'estre mieux fondé que luy, ayant la pluspart des bons Architectes Antiques & Modernes pour garands.

Et pour ceux qui comme luy disent qu'il se fait un Angle à l'endroit du tiers où commence la diminution du Fust desdites Colonnes, & d'autres que pour y remédier il faudroit un peu l'emousser, ils rendent par la témoignage qu'ils entendent peu l'effet des touchantes; car faisant cela sur ce qui n'est point Angle, ils en feroient trois; sçavoir, deux Curvilignes, & un Mixtiligne, qui est à dire deux de deux lignes courbes & un d'une droite & d'une courbe.

Mais pour en revenir à ce que nous avons dit cy-devant, concluons, qu'il y a grande apparence, que les excellens Genies de la pluspart desquels nous voyons des ouvrages tant de Peinture que de Graveure par Estampes, & aussi en Dessains n'auroient jamais commis les fautes qui s'y remarquent faites contre les Regles de l'Art, tant aux traits ou contours de leurs objets, qu'aux places de leurs jours, ombres & ombres, puis au fortifiement ou affoiblissement de leurs touches, teintes ou couleurs; si elles eussent esté de leur temps aussi faciles à pratiquer, & aussi universelles que nous les avons à present.

Et pour une preuve incontestable de mon dire; il n'y a qu'à comparer & examiner les Traitez des meilleurs & des plus Anciens & Modernes Auteurs qui ont écrit sur cette matiere, à ceux que j'ay mis au jour sur les Preceptes que j'en ay eus de feu Monsieur Desargues; desquelles Regles, je puis soutenir avec justice, qu'il n'y a pas mesme lieu d'esperer qu'elles puissent estre portées plus avant, à moins de découvrir une pratique de travailler en Geometral, plus facile & plus prompte que l'ordinaire que nous avons de temps immemorial, ce qui est comme je croy une chose que l'on peut avec raison dire impossible.

Je souhaiterois pourtant pour un bien public, que l'on en peust venir un jour à un tel examen, mais de plus par un Ordre établi de dignes Professeurs aux Mathematiques, pour y arrester le cours des injustices volontaires qui se rendent par envie contre ceux qui n'ont donné au public, ny ne veulent encore donner, que des choses nouvelles & vraies; & ce qui est aussi fort considerable, d'avoir l'œil sur ce qu'il ne parust

rien en public de cette sorte d'ouvrage par impression, qui ne fust raisonnable & de nouvelle découverte; car il est certain que depuis ce que j'ay mis au jour, il en a paru soit par malice, ignorance ou autrement, de si fausses & de si ridicules coppies mal déguistées, qu'elles font pitié aux connoissans; & ce qu'il y a encore de fâcheux en cela, est, que plusieurs qui ignorent ces choses, les reçoivent souvent pour bonnes, & s'y corrompent, & mesme que les Estrangers peuvent croire de là, que nous sommes incapables de discerner le vray d'avec le faux.

Pour conclusion Dieu nous garde de la connoissance de ceux qui n'ont pour but, que de tirer de nous par adresse artificieuse, toutes les lumieres qu'ils croient leur pouvoir servir à faire augmancer leur fortune, & qui après en avoir eu ce qu'ils ont pû, veulent ne nous plus connoistre, ny rendre ce qu'on leur a presté, ce qui m'est arrivé plusieurs fois & mesme depuis peu, dont n'estoit le respect & la veneration que j'ay pour l'éminente personne que celuy qui m'a ainsi desobligé, a par bon-heur l'honneur d'approcher, je l'aurois nommé icy & fait le recit de son lâche procedé.

*Par A. Bossé en May 1666.*



**I**E diray encore que nous ne manquons pas d'Artistes en l'Architecture qui se vantent hautement de sçavoir éviter aux Degrez ou Escaliers les deffauts, dont j'ay fait mention cy-devant; qui toutefois n'y ont pas réussi; & mesme d'autres, à qui en ayant expliqué le moyen, tant de vive voix que sur ce que j'en ay écrit & représenté en mon Traité d'Architecture; & témoigné l'avoir bien compris; qui ont micux aimé y commettre ou laisser commettre des fautes, que de recourir à l'instruction; se flattant sur ce qu'il y auroit peu de monde qui les connust; qui est à mon sens un pauvre raisonnement; puis que l'on doit apprehender la censure des Sçavants, sans considerer l'aveuglement des autres; car de pretendre éviter les ressauts en faisant l'appuy du bas d'une Rampe haut de quatre pieds, & celuy d'en haut de trois pieds

trois pouces ou environ , puis les Paliers irreguliers , c'est à mon avis mal operer , & de faire aussi en une Rampe que l'arreste des marches Frize ou à fleur le haut du Pleinte ou Socle du bas de l'appuy , & en l'autre du costé qu'il y ait adire quatre à cinq pouces ou environ ; & que les Ballustres ne soient regulierement ajustez sur le Giron des marches.

Enfin disons que dans les pratiques des beaux Arts, il faut toujours tant qu'il se peut, aller au plus beau, au plus naturel, & au plus precis ; si l'on desire que l'ouvrier & l'ouvrage soit estimé.



## CATALOGUE DES LIVRES *qu'à divers temps j'ay mis au jour par Impression.*

**P**REMIEREMENT un in 8°. du Trait à preuve de la coupe de Pierres en l'Architecture composé d'un ample discours & de 117. Estampes ou Figures.

**V**n in 8°. d'une maniere universelle de tracer des Quadrans solaires sur toutes sortes de superficies plattes & courbes, sans rien sçavoir de l'Astronomie, avec nombre de Figures ou Estampes.

**V**n in 8°. contenant une maniere universelle de pratiquer la Perspective sur les Tableaux plats, par le petit pied comme le Geometral avec la place des jours & ombres, puis le fort & foible toucher & colorer, où il y a 170. Estampes. C'est la premiere partie.

**V**n in 8°. de la seconde pour les Tableaux courbes & irreguliers, en 32. Estampes.

**V**n in 8°. de la Graveure en taille douce à l'eau forte & au Burin, ensemble la maniere d'en imprimer les Planches & d'en construire la presse, ayant 21. Estampes.

**V**n in 12. des sentimens sur la distinction des Tableaux Originaux des coppies, ensemble celle des Estampes & du choix des objets en la Pourtraiture, il y a 4. Estampes.

**V**n in 16. sur les Proportions de 4. des plus belles figures tirées

de l'Antique, le tout Gravé discours & Figures en 22. Estampes.

Vn grand in Folio aussi tout Gravé, contenant 80. Planches tant des 5. Ordres de Colônes en l'Architecture, que sur plusieurs belles parties qui la concernent, dont aucun Auteur n'avoit traité.

Vn in 8°. intitulé Leçons Geometrales & Perspectives que j'ay données dans l'Academie R. de P. & de S. contenant 70. Estampes.

Puis cetuy-cy.

Et à présent un in 8°. qui est sous les presses de Lettre & Taille douce, contenant les premiers enseignemens de la Pourtraiture pour la jeunesse ou autres qui s'en voudront adonner, qui est la premiere partie; puis en un mesme volume la seconde partie composée de diverses manieres de Peindre & colorer.

*L. S. D.*

**DISCOVRS TENDANT A**  
*desabuser ceux qui ont creu , que l'Auteur*  
*d'un Traité qui a pour Titre , ENTRE-*  
**TIENS SUR LES VIES ET SUR LES**  
**OUVRAGES DES PLUS EXCEL-**  
**LENS PEINTRES ANCIENS ET**  
**MODERNES ; avoit prétendu m'atta-**  
*quer dans sa Preface.*



EPUIS avoir mis par ordre ce qui precede , m'ayant esté dit par plusieurs personnes qu'un bruit couroit que *Monsieur Felibien* Auteur d'un Traité, qui a pour Titre **ENTRETIENS** sur les Vies & sur les Ouvrages des plus Excellens Peintres Anciens & Modernes ; m'avoit bien attaqué & pouncé à bout dans sa *Preface* : je l'ay leuë , & parcouru le corps du dit Traité , & je n'y ay rien remarqué de tout cela.

Aussi ne pouvois-je croire , qu'après luy avoir si cordialement & si gratuitement enseigné il y a quelques années , des veritez contenuës aux precises Regles de Dessiner & Peindre , tant à veuë d'œil que par les geometrales , & universelles perspectives ; & mesme l'ayant averty de ne s'en point servir à critiquer les Ouvrages des grands Peintres , sur ses *il ne sçait quoy d'Optique* ( qu'il dit ) ny sur *des petites omissions & negligences qui ne vont pas rechercher le point de veuë.*

Je ne pouvois croire , dis-je , qu'il m'en voulust à present remercier par des faussetez ; & pour preuve qu'il n'a pû ny deub en user ainsi ; il n'y a qu'à voir en tous mes Traitez sur cette matiere si j'y ay mis aucune chose de telle nature , ny mesme approchante.

J'avouë bien que voulant passer parmy les Sçavans pour estre fort aux precises Regles universelles de cét Art de Pourtraiture & Peinture , qu'il ne devoit pas avancer des choses qui ne sont point contestées , ny moins encore opposées aux dites Regles ; ( & peut estre mesme contre ses sentimens ) sans

★

aucun sujet appatant, que de vouloir palier & couvrir les grossieres erreurs que quelque Peintre de sa connoissance commet en ces Ouvrages, & qui pis est, pour tacitement les autoriser.

Il me permettra aussi de luy dire, qu'il n'oblige pas beaucoup les Peintres & autres qui commettent des fautes si grossieres contre ces Regles de Perspective, d'avancer qu'elles sont si faciles à apprendre, qu'il n'y a guère d'esprits pour-peu intelligens qu'ils soient, qui ne puissent s'y rendre Sçavants en tres-peu de temps; & de plus, d'avoir fort bien dit aux Pages 49. & 50. du corps de son Livre; *que les Mathematiques sont necessaires à un Peintre, principalement la connoissance de la Geometrie & la Perspective, qui doivent servir de Regle A TOUT SON OUVRAGE.*

Je ne puis aussi comprendre que luy peut servir, d'avoir mis en la Preface de son Livre, Page 7. *qu'il sçait bien qu'un EXCELLENT Peintre n'est pas LOÜABLE, si dans ces ouvrages il y laisse des fautes si GROSSIERES, que tout le monde les apperçoive D'ABORD.*

Mais je m'étonne qu'il ne se souvienne plus, que quand je l'eus instruit de ces Regles, qu'il me dit, avoit reconnu en suite une infinité de grossieres erreurs aux ouvrages de tres-renommez Peintres, lesquelles il n'avoit pas remarquées auparavant.

Et pour une manifeste preuve de cela, il se peut souvenir, qu'alors qu'il me voulut mettre en part avec luy, pour à communs frais graver les Planches, & faire l'impression pour un pareil Manuscrit que celui que Monsieur Freart Sieur de Chambray a attribué à L. de Vincj Peintre Italien tres-estimé, dans lequel luy ayant montré nombre d'erreurs tres-grossieres qu'il n'avoit pas veuës, quoy qu'il le l'eust coppié & traduit, il changea d'avis & de volonté, & mesme me dit avoir donné audit Sieur de Chambray qui travailloit au sien, le privilege que par avance il en avoit obtenu.

Cet Auteur sçait aussi, qu'il n'avoit pas non plus connu d'abord l'erreur grossiere de sa pretendue pratique pour la reflection des objets dans l'eau qu'il disoit à tort, tenir de l'Illustre Monsieur le Poussin, & dont, il vouloit persuader son bon amy pour lors Monsieur Bourdon, qu'après que je luy en fis voir l'absurdité en presence dudit Sieur & deux de ces amis;

qui est comme je croy ce qui l'obligea de me venir voir & prier de l'instruire aux choses dites cy-devant.

Et veritablement je puis dire à sa louange , qu'il ne discontinua point de me venir voir assez de temps tous les matins, en prenant souvent en chaque matin, plus de deux heures de Leçon; mais comme sur la fin il requist de moy des particularitez sur l'Architecture, dont aucun Auteur n'avoit écrit; & que je desirois auparavant les mettre au jour; je m'en excusé, ce qui sans doute fit qu'il s'étrangea de moy pour quelques jours, où revenant encore à la charge sans rien obtenir, je le perdus tout à fait.

Ce qui ne m'empeschera pas de l'avertir de prendre garde qu'en voulant de la sorte qu'il s'y prend, palier les erreurs de son amy d'apresent, & mesme les authentifier; qu'il ne se fasse prejudice & à la verité; & de l'assurer que Dieu aydant, je ne seray jamais du nombre de ces Censeurs de Tableaux de grands Peintres, ny mesme de petits; pour *un je ne sçay quoy d'Oprique*; puis que j'ay avertion en ces choses de démonstration de dire ainsi que luy; *dés je ne sçay quoy, ce je ne sçay quoy, & un je ne sçay quoy.*

Mais je luy diray bien franchement, que j'aurois peine de me taire si quelqu'un de mes Escoliers ou Estudians mettoit au jour des choses fausses au lieu de vrayes que je luy aurois enseignées, & ce pour deux causes, l'une publique & l'autre particuliere qui est mon honneur, puis que charitablement je voudrois l'en avertir.

Car pour tous ces recits de morceaux d'histoires, de vies de Peintres anciens & modernes, & de leurs ouvrages & telles autres descriptions, je declare que ces choses ne sont point de mon fait, sinon pour par divertissement les lire, comme étant tirez ainsi qu'il dir de plusieurs Auteurs anciens dont *Plin* en est un; & pour les modernes *Vazari*, *Borghini*, *Ridolfi*, le *Cavalier Baglion*, & quelques autres.

J'oubliois une méprise considerable que sans doute cét Auteur n'a faite que par inadvertance; lors qu'il a dit en sadite Preface, page troisième, qu'estant à Rome, Monsieur le Poussin luy avoit appris à connoître ce qu'il y a de plus beau dans les ouvrages des Excellens Maistres, ET MESME CE QU'ILS ONT OBSERVE' POUR LES RENDRE PLUS PARFAITS: puis qu'un si sublime sçavoir ne peut convenir à ce qui a esté dit cy-

devant, ny a cẽ qu'il a avancé en plusieurs endroits de son Traité; à moins qu'il n'eust oublié ces excellentes instructions.

Car à mon égard si cela estoit aussi approchant du vray que je l'en croy éloigné j'aurois juste sujet de me plaindre de luy.

Mais il y a aparenee qu'il peut n'en avoir oublié que le détail, puis qu'il témoigne estre avec moy du sentiment des sçavans Artistes & connoissans aux bons Tableaux, que feu Monsieur le Poussin a esté ( pour en faire, ) le Raphaël de nostre temps; témoin ce que j'en ay écrit & publié en deux de mes Traitez, dont l'un a paru en 1649. & l'autre en 1666.

Et comme sans doute il fera l'explication de quelques-uns des Excellens dudit Poussin, & qu'il n'en oubliera rien de l'essentiel; l'on verra par elle que les Regles qu'il aura bien observées, se trouveront conformes à celles que j'ay mise en lumiere, & à ce qu'il m'en a écrit de Rome en deux de ces Lettres, outre ses sentimens sur le Traité attribué à L. de Vinci.

Enfin je diray icy, que feu l'Illustre Calot a esté en son Travail non la merveille de son siecle, mais de tous les autres, dont nous avons memoire; & que d'avoir dit qu'il y ait eu des Auteurs depuis luy, qui ayent donné aux Ordres de Colonnes en l'Architecture les proportions des figures dudit Calot, c'est un discours fait sans raison ny jugement.

Et pour les beaux & surprenans Pourtraits de Cire de Monsieur Benoit, je dis encore que si ceux qui ont pretendu les mépriser en avoient veus comme moy à qui il a donné l'air de vie par une gayeté souriante; ils n'auroient peut estre pas esté si prompts à declamer contre une si belle invention & à citer faux.

Je serois bien aisé de pouvoir écrire d'un stile ajusté & poly, mais comme mon capital ne va qu'à traiter à fond le vray & le facile des pratiques universelles de quelques beaux Arts, & non de celle d'un Orateur, je me suis contenté de cela, & aussi proposé faire en sorte de ne passer point en mes Ecrits & Exemples, pour un grand discoureur sur peu de matiere, ou diseur de rien.

*Par Bossé en Decembre 1667.*



# A. BOSSE

AV

## LECTEUR,

*SVR les causes qu'il croit avoir eues, de dis-  
continuer le cours de ses Leçons GEOME-  
TRALES ET PERSPECTIVES, dedans  
L'ACADEMIE ROYALE DE LA  
PEINTURE ET DE LA SCULPTURE,  
& mesme de s'en retirer.*



Es grandes fatigues, la perte de temps & les frais, qu'il faut faire pour tâcher d'obtenir justice contre ceux qui nous oppriment; & qui estant en faveur, previennent les puissances par des mauvaises impressions; fait que plusieurs

souffrent ces oppressions avec moins de murmure.

C'est pourquoy, lors qu'il ne s'agira point de la cause de Dix U, de celle de mon Roy, & de celle du Public; je tâcheray de supporter patiemment le reste.

Il s'agit donc en cette occasion de deux causes principales; La premiere regarde le Public; La seconde mon honneur, ma vie, & celle de ma famille; Or comme je desire d'en déduire icy des particularitez & que je suis en quelque sorte la partie interessée; je remets neantmoins le tout au jugement de ceux qui sans prevention prendront la peine de les lire: Et si Monsieur le B. de concert avec un ou deux de l'Academie, n'avoit subrepticement obtenu contre moy un *Arrest du Conseil des Finances*, sans avoir osté me le faire signifier, je n'aurois pas fait cét écrit; car pour ce qui regarde en quelque façon la

cause Publique ; mes Traitez suffiront pour maintenir la verité contre l'ignorance.

Je sçay bien qu'en matiere d'Ecrits , la delicateſſe de plusieurs personnes va ſouvent à les condamner ſans examiner la verité & la fauſſeté des choſes , & ſur tout , lors qu'ils y voyent des termes un peu forts & preſſants , ſans penſer qu'y eſtans intereſſez , ils auroient peut eſtre d'autres ſentimens , & ne s'éloigneroient de la penſée de SAINT AUGUSTIN ; *Que l'on a toujours veu dans l'ordre du monde , que les méchans ont perſecuté les bons , & les bons les méchans : les méchans en nuifant par injuſtice ; & les bons en profitant à ceux qu'ils puniſſent par de bonnes corrections , les uns agiſſent par un mouvement de vengeance ; & les autres par la charité qui les anime ; car le meurtrier frappe & perſe indifferemment , parce qu'il ne penſe qu'à bleſſer ou à tuer ; mais le Chirurgien conſidere bien l'incifion qu'il veut faire , parce que ſon deſſein eſt de guerir.*

*Mais pour en revenir au fait de noſdites cauſes.*

PLUSIEURS personnes ſçavent que la pluſpart des Peintres , Sculpteurs , Graveurs , Deſſinateurs , & ſemblables Artiſtes , en ſe rendant viſite , ſe communiquent leurs plus beaux ouvrages ; pour ſe communiquer mutuellement ce qu'ils en penſent , qui à mon ſens eſt une maxime que je trouve fort raiſonnable , ſur tout , lors qu'on y agit avec franchise & de bonne foy , car d'en uſer comme ceux qui s'irritent quand le ſentiment qu'ils vous ont demandé ne les Couronne pas , & qui , bien loin de vous eſtre redevable de la genereuſe intention que vous avez eue de les tirer de l'erreur dans laquelle ils ſont tombez , conçoivent une effroyable averſion , qui leur fait rechercher tous les moyens de vous nuire , pour leur avoir reſuſé des loüanges ; je tiens que c'eſt un mauvais procedé , auſſi bien que la conduite de celui qui fait ſes obſervations ſur voſtre ouvrage , & qui les publie.

Donc ſur ce ſujet , je reciteray ce qui m'arriva un jour chez Monſieur le B. qui peut eſtre l'origine de noſtre meſintelligence ; m'ayant pluſieurs fois prié , de luy dire mes ſentimens ſur un Crucifix qu'il avoit peint & repreſenté ſur le Calvaire , que l'ayant fait , ſans devoir ny pouvoir luy accorder que la lumiere d'une Lampe pour éclairer le modele , dont il s'eſtoit ſervy , y deuſt faire le meſme effet que le jour

naturel ; il m'en a depuis non seulement témoigné de la froideur , mais en plusieurs occasions , il a recherché les moyens de me nuire ; car lors que j'enseignois la Perspective & ses dépendances dans l'Academie , il prit son temps de dire à Monsieur Bourdon tres-Excellent Peintre , en presence des Eleves ou Estudians de ladite Academie ; qu'il en sçavoit une pratique bien plus facile que la mienne ( quoy qu'en verité il n'en eust qu'une tres-imparfaite connoissance ) sans penser que j'avois déclaré à la Compagnie devant luy , qu'encore qu'ils en eussent fait élection sur toutes les autres , que s'il s'en trouvoit une qui luy pût estre preferable , j'offrois de l'apprendre & de l'enseigner.

Ce raport m'ayant esté fait , je pris occasion un jour d'assemblée d'en parler à la Compagnie , toutefois sans rien designer , où chacun s'en deffendit , à la reserve dudit Sieur le B. lequel ayant dit , que l'en pourroit bien avoir avancé cela pour apprendre , je ne luy fis d'autre repartie sinon , qu'en s'adressant aux Disciples , ce n'estoit pas le plus sur moyen ; où il est à remarquer , que je ne le voulus pas mettre en jeu ny Monsieur Bourdon ; mais un moment après , les ayans vus parler ensemble & tracer quelques traits ; je pris le temps de me mettre entre-eux d'eux , & de leur demander de quoy ils traitoient , & m'ayant dit que c'estoit sur quelque chose d'aprouchant de ce que j'avois entretenu la Compagnie , je tâchay de luy faire connoistre doucement , qu'il sçavoit tres-peu la matiere dont il s'agissoit , ce que mesme il avoua en quelque sorte ; car voulant donner à entendre qu'il avoit trouvé beau & bon ce que je luy avois expliqué , il me dit , hé bien Monsieur , si je n'avois agitté cette question , je n'aurois pas appris cela ; ce qui m'obligea encore de luy repartir , aussi , Monsieur , vous estes vous adressé à moy & non aux Disciples.

Et comme j'avois creu que cét entretien pourroit contribuer à la conversion , j'appris quelque temps après , qu'il avoit témoigné à un de ses amis & des miens tout le contraire , & qu'il n'entendoit pas mesme les premiers principes de la Perspective , qui est ce qui luy fit encore avancer dans une autre assemblée , pour éluder s'il eust pû les veritez que j'y expliquois , *que tout le fin & le vray de l'Art sans tous ces raisonnemens , dépendoit de dessiner & peindre d'après le Relief ou Na-*

*turel, comme l'est. le voyoit*; ce qui m'obligea derechef ven  
mesme la fonction que je faisois dans l'Academie ; de luy  
faire remarquer & à la Compagnie , le deffaut de cette pro-  
position , que j'ay amplement expliquée en mes Traitez de  
Perspective , & en celuy de mes Leçons.

Or il faut sçavoir qu'avant ce temps , l'Academie desirant  
que je fusse de son corps , m'avoit baillé mes Lettres d'Aca-  
demiste , dont Coppie est à la fin des dernieres Leçons que  
j'ay données dans ladite Academie , pour leur en témoigner  
derechef ma reconnoissance.

Mais quelque temps après , il fut fait une autre tentative ,  
où ledit Sieur le B. ne réussit pas mieux , sur ce que la Com-  
pagnie estant demeurée d'accord , que je travaillerois seul à  
ce Traité des secondes Leçons , ( qui est ce qui devoit prece-  
der la pratique de la Perspective , ) car ayant fait apporter en  
l'Academie un Livre de la Peinture , dit de *L. de Vinci* , pour  
selon toute l'apparence l'y introduire au lieu des miens qui y  
estoit , y estant arrivé , & faignant qu'il ne le connoissoit  
pas , il demanda en le prenant quel il estoit , & le Secretaire de  
l'Academie qui l'y avoit apporté par son Ordre , le luy ayant  
dit , il profera d'un ton fort élevé ; *Voilà le Livre dont il se  
faut servir pour ce qui concerne les choses dont nous devons Trai-  
ser* ; mais luy ayant reparty , je croy , Monsieur , que vous  
entendez seulement de ce qu'il y aura de bon , cela luy fit  
dire , *quoy de bon , croyez-vous qu'il y ait du mauvais ?* & sur  
le champ luy en ayant fait voir des preuves , il fut fort sur-  
pris ; ce qui me fit croire , qu'il n'avoit estimé ce Traité , que  
sur un oüy dire , ou jugé comme on dit , du procez sur l'Eti-  
quette du Sac , qui est le Titre & l'Epistre Liminaire , la-  
quelle s'adresse à l'Illustre & tres-sçavant premier Peintre  
du Roy feu Monsieur le Poussin ; & comme selon toute l'ap-  
parence un autre Peintre de l'Academie interessé en l'Im-  
pression de ce Livre , devoit estre de la partie , ledit Sieur en  
sortit avec promesse d'y revenir avant que l'Assemblée fust  
finie , ce que toutefois il ne fit pas , qui fut un trait de sa pru-  
dence pour ne pas tomber en confusion devant elle.

N'ayant donc pas fort bien réussi en cette rencontre , on  
fit courre un bruit que j'avois mal parlé dudit Traité de Vin-  
cy ; quoy que Monsieur le Poussin eust , à ce qu'ils disoient  
à tort , éclaircy tous les Chapitres qui en avoient besoin , &

quel'on assureroit aussi en estre plutôt le Pere que ledit de Vincj, qui est ce qui m'obligea d'en écrire audit Sieur Poussin à Rome, dont plusieurs de ses ouvrages m'empeschoient de croire ces discours, bien qu'ils fussent tirez de son Epistre Liminaire.

Mais l'ordinaire suivant, Monsieur le Poussin m'ayant fait l'honneur d'une réponse, où il me remercie du jugement que j'en avois fait en sa faveur & où en suite il me declare ses sentimens sur le tout, en disant comme je l'ay dit ailleurs amplement; que tout le bon dudit Traité se peut écrire sur une feuille de Papier en grosse Lettre, & que ceux qui croient qu'il approuve tout ce qui y est ne le connoissent pas; j'envoyay aussi une Coppie de cette Lettre à Monsieur le B. pour d'autant plus l'assurer de ce que je luy en avois dit, de laquelle pour remerciement je n'en reussus qu'une réponse offensive.

Mon travail manuscrit desdites Leçons estant finy, l'ayant apporté en l'Academie, & en suite leu à la Compagnie, & fait entendre en gros les principales figures, elle m'en remercia, & me pria d'avoir la bonté de l'aller expliquer en détail à nos élèves, & trouva mesme à propos que chaque Leçon fust signée du Professeur ou Ancien qui seroit en mois à mesure que je les donneroie, afin que (comme je leur avois dit) si quelqu'un s'ingeroit de les rendre publiques & se les attribuer avant mon Impression, on peust faire voir le contraire, ce qu'ayant fait en presence de plusieurs de la Compagnie qui voulurent encore y assister, Monsieur Bourdon estant de mois signa la premiere Leçon, laquelle estoit un discours de preparation aux élèves, pour celles où ils s'agissoit d'opposer de la main, qui est incertée audit Traité des Leçons à present imprimé.

Ayant commencé dans le mois de Monsieur Bourdon le Cours de ces Leçons, ainsi que je l'avois promis à la Compagnie; je crus estre obligé par reference ou civilité de luy demander si elle desiroit que les mettant au jour, ce fust comme un Resultat de ses soins ainsi qu'elles avoient esté expliquées & signées, ou bien comme un des miens, lors que je n'estois point de leur corps; de m'en donner un Acte en forme; & comme Monsieur de R. le second Directeur me dit au nom de la Compagnie presente, qu'elle n'y ayant rien contribué, je les pouvois faire imprimer en mon nom seul; cela me fit

repartir, que d'autant plus m'en devoient ils donner un ; puis qu'estant de leur corps j'avois esté obligé d'écrire & parler en pluriel, par nous, & non en singulier par moy, ainsi que mes Leçons & leurs signatures en faisoient foy ; & sur ce il ne fut rien resolu.

Dans une autre assemblée, cette question ayant derechef esté agitée, on me dit de les mettre ainsi qu'elles estoient écrites & signées, mais à condition d'en ôster le nom de Monsieur Desargues ; proposition que je laisse à juger à qui le desirera, & laquelle Monsieur le B. prit la peine trois heures devant celle de l'assemblée, de me venir dire chez moy, que l'on me la pourroit bien faire ; & en cela il faut que j'avouë qu'il me dit la verité, car elle m'y fut faite, mais il ne s'y trouva pas.

Donc sur cette proposition assez mal digérée, ils n'eurent de moy qu'un refus, & mesme un peu de blâme, puis qu'ils avoient choisi mon Traité de Perspective où le nom de Monsieur Desargues est au Titre ; & comme il se trouva que plusieurs de la Compagnie traitèrent de ridicule cette proposition, sept d'entre eux me signerent un Acte, dont la Coppie est aussi à la fin de ces Leçons, pour qu'elle ne leur pût estre imputée avec justice ; lequel Acte, la Cabale essaya de ravoir dans une autre Assemblée, sous pretexte de me donner une Charge de Conseiller en l'Academie ; mais ayant remarqué, qu'elle n'avoit point les graces & les privileges de celle des Professeurs, je les en remerciay & me retiray en attendant leurs Ordres, quand ils seroient plus unis entre eux ; puisque par mes Lettres, par l'Acte de ces sept Messieurs, & par mes Leçons signées ; je pouvois les mettre au jour comme je voudrois, sans qu'aucun de la Compagnie y pût trouver à redire avec justice.

Ce fut donc en suite, que Monsieur le B. crut avoir trouvé le moyen de faire valoir aux élèves de l'Academie, la Perspective coppie qui se déguisoit tres-mal en sa maison, pour luy estre dediée, & de laquelle il leur en montra le Privilege qu'il disoit venir d'obtenir ; qui est ce qui obligea Monsieur Desargues, d'offrir liberalement *cent pistolles* à celuy de nos François, qui feroit plus que luy en cela.

Mais ce mauvais ouvrage n'ayant paru que trois ans après cette obtention de Privilege, on le trouva si foible & mesme

fi ridicule, qu'il fut méprisé au dernier point ; Ayant fait des remarques particulièrement sur son miserable déguisement de la nostre, je les presentay imprimées à Messieurs de l'Academie, pour qu'il leur plût en dire leurs sentimens, consentant mesme s'ils le desiroient, que Monsieur le B. present, en fist le mesme, à condition de donner le sien par écrit signé de luy, quoy qu'il témoignast en quelque sorte, estre l'Avocat de ce Coppliste plagiaire, non à la verité pour vouloir plaider sa Cause, mais bien pour empêcher en fuyant que l'Academie ne jugeast ce different ; neantmoins tout ne réussit qu'à faire connoistre de plus en plus à la Compagnie, qu'il entendoit tres-mal à faire élection des veritables, universelles, & faciles regles de son Art ; mais bien d'estre tenu par le foible narré de son Epistre Liminaire, comme Auteur, Protecteur, Approbateur, & Guarend de la Coppie ridicule, ou plutôt de son larcin mal déguisé ; & pour preuve de mon dire, il n'y a qu'à lire ladite Epistre, dans laquelle sont d'autres discours autant ridicules & foibles qu'il se puisse écrire.

Voicy encore à mon sens quelque chose de plus éloigné du bien, qui fait souvent voir, qu'un abisme en produit d'autres ; car la brigue ayant sçu que la Compagnie desiroit reconnoistre mes soins & mes peines, en me baillant cette Lettre de Conseiller, accompagnée des choses que je croyois estre raisonnables, & mesme que Monsieur Bourdon & plusieurs autres m'avoient pressé de signer un Acte sur leur promesse, ( qui estoit ) que cette Charge auroit en elle ce que je desirois, en m'assurant que la Compagnie ne l'avoit jamais entendu autrement : mais en l'assemblée suivante la brigue estant de concert, pour pretendre avoir mes Lettres & ce qui en dépendoit ; Monsieur le Directeur ayant demandé si j'estois de l'Academie, cela me surprit, puis que quelque temps devant, il m'avoit remercié au nom d'icelle, & mesme présenté cette Charge de Conseiller en attendant mieux, qui estoit des gages, quand il plairoit à sa Majesté de leur faire toucher les appointement destinez pour sa subsistance.

Lors à cette demande si j'estois de l'Academie, Monsieur le B. prit la peine de dire que non ; & mesme que j'y estois entré sans adveu ; mais sur l'heure le contraire ayant paru par la Lecture de mes Lettres, Monsieur le B. repartit que c'estoit Monsieur de Charmois nostre premier Chef ou Directeur

qui comme mon amy me les avoit données, & quoy que cette objection fust en quelque sorte appuyée par Monsieur Errard, on ne laissa pas encore sur l'heure, de trouver dans le Livre des Délibérations de l'Academie que ces Lettres m'avoient esté données du consentement de tout le corps, & mesme de celuy des Maistres Peintres & Sculpteurs, qui dans ce temps-là avoient esté réunis à l'Academie ; Or sur cette Excellente objection de ces deux Messieurs, je leur fis la reverence & les remerciay des peines qu'ils prenoient, pour pretendre me desobliger en se desobligeant.

Mais afin qu'ils ne perdissent pas en cette rencontre après l'honneur tous leurs soins ; Monsieur le Directeur me demanda si j'avois mes premieres Lettres, desquelles luy en ayant présenté Coppie, ( quoy que j'eusse l'Original, ) il me la rejecta de colere, m'enjoignant d'apporter cet Original au premier jour d'assemblée ; mais l'ayant prié que l'on me traitast ainsi que mes Confreres, qui avoient eu leurs secondes avant que d'avoir rendu leurs premieres, & mesme je luy en citray cinq ou six qui estoient presens, lesquels avoient encore les unes & les autres ; cette réponse fit tellement prendre feu à l'esprit de Monsieur le Directeur qu'après un Serment *du plus haut stile*, il dit, *que si la Compagnie consentoit à me donner mes secondes Lettres, avant que d'avoir rendu mes premieres, qu'il abîméroit l'Academie & reprendroit ses deux Poutres* ; Or ayant remarqué que nul de la Compagnie ne repartit à cette rodomontade, je me retiré, témoignant que je ne voulois pas estre la cause de ce renversement, & sur tout de la plus saine partie, les assurant que j'avois assez de mes Lettres, d'Actes, de signatures, & de la production en public de mes Leçons ; pour faire connoistre la justice de ma cause.

Quelques jours après, je leur envoyay mon ADIEU signé ; & le suivant de cette rupture, Monsieur Corneille Professeur, m'estant venu voir, & m'ayant raporté qu'il y avoit eu grand bruit quand je me retiray, particulièrement entre Messieurs Bourdon & le Brun, je luy témoignay que si la plus saine partie de la Compagnie, continuoit d'estre sans repartie, quand deux ou trois d'entre eux, contreviendroient aux Statuts & Ordonnances de l'Academie ; qu'ils meritoient bien d'estre traités de la sorte, qu'avoit fait la brigue & ce Directeur.

Mais

Mais le sujet de la visite dudit Corneille fut, de me faire la proposition de la part dudit Directeur, de luy vouloir confier mes Lettres, comme sçachant bien que nous estions amis, & qu'il m'apporteroit en suite le projet des secondes, pour voir si il seroit comme je le desirois; & sur ce je luy reparty, qu'il n'y avoit rien en ma puissance que je ne luy confiasse à la reserve de ces Lettres, crainte que luy mesme n'y fust trompé, puisque sans Espion je sçavois un secret, que sans doute il ignoroit; & de plus, que Monsieur le Directeur ayant dit hautement que mon prétendu crime estoit de les avoir refusées à tout le Corps; qu'il n'eust pas esté raisonnable de les confier à un seul de ses membres; & aussi que je ne pouvois ny ne devois entendre aux propositions d'un particulier, quoy que Directeur, sans l'aveu de la Compagnie.

Et comme jusques-là, cette menace de reprendre deux Poutres m'estoit une Enigme, Monsieur Corneille me dit que ce Directeur en avoit fourni deux pour faire un Entresolle en l'Academie, & que sans doute c'estoit celles-là qu'il auroit voulu reprendre.

Depuis avoir écrit ce qui precede & ce qui suit; ayant fortuitement trouvé dans mes Papiers un Billet de Monsieur le Brun, j'ay creu le devoir inserer icy, pour d'autant plus faire voir s'il a esté bien fondé d'avancer que je n'estois pas de l'Academie.

*A Monsieur, Monsieur Bosse.*

*Monsieur, je vous prie, instamment de vous trouver demain premier Samedi de ce mois à l'Academie, pour estre present à la Lecture des nouvelles graces que le Roy luy a accordée, & donner vostre voix aux nouveaux Officiers qui doivent estre élus: vous obligerez toute la Compagnie, & en particulier.*  
*Monsieur,*

*Vostre tres-humble serviteur,*

LE BRUN.

Mais que peut on dire encore de ces deux ou trois Messieurs d'avoir apres ma sortie sous une fausse exposition dans une Requeste présentée au Conseil des Finances, & sans m'y avoir fait appeller, obtenu le 24. Novembre 1662. un Arrest, qui me deffend de prendre la qualité d'Academiste en fait de Peinture & de Sculpture, ny de faire aucune assemblée pour raison de ce, & lequel ainsi que j'ay dit, ils n'ont osté

jusques à présent me faire signifier.

Quelques amis m'ont assuré que cette brigade a esté jusques au point ( jugeant encore d'autrui par elle mesme ) de vouloir par force & contre tout droit , obliger de leurs Disciples ou élèves , ( qui avoient fait une Academie entre-eux sans leur permission ) d'avouer que c'estoit moy qui m'en estois fait le Chef , & bien qu'ils protestassent au contraire , & mesme avec Serment , ils leur soutinrent que cela estoit , & qu'ils ne seroient point receus à desfiner en l'Academie s'ils ne l'avoient ; ce qui m'a donné lieu de croire , que c'est sans doute sur cette chimerique pensée qu'ils ont obtenu cet Arrest par surprise.

Or ayant esté prié par de mes amis de rendre témoignage à la verité , pour le bien de ces Estudians ; j'écrivis une Lettre à Messieurs de l'Academie , afin de desabuser ceux qui pouvoient en estre innocemment prevenus , laquelle avant que d'estre ouverte fut jetée au feu par un de ces temeraires entreprenans , qui prevoit bien que son contenu ne pouvoit luy apporter & à sa Cabale que de la honte & de la confusion , de sorte que sur ce procédé & cet Arrest , je n'ay pû découvrir d'autre sujet qui peut avoir porté Monsieur le B. de dire imprudemment à de ces amis & des miens , que s'il m'en eust voulu comme je croyois , qu'il avoit eu occasion & pouvoir de me faire incaster.

Je laisse donc à juger quelle satisfaction , peuvent avoir des personnes d'honneur , d'estre d'une Compagnie ou Communauté ou une seule & deux ou trois de brigade , disent & entreprennent de faire de telles choses , & d'autres si opposées à ses Status & à ses Ordonnances , sans aucun fondement.

Mais maintenant , ce qui doit satisfaire en quelque sorte ceux qui aiment la *verité* , le *savoir* & le *bon ordre* , est l'esperance que par celui qu'à présent *Monseigneur Colbert* y fait établir de jour en jour , ces Cabalistes n'en useront plus de la sorte , quoy que l'on ne doive pas douter , qu'il n'y faille employer du temps , & surtout à y bien fonder les véritables & universels principes , regles & pratiques de ces deux beaux Arts , sans lesquelles on ne peut faire d'Excellens Disciples & Académistes ; au lieu que sur les ouvrages & sur les raisonnemens de quelques-uns , bien qu'en quelque estime à présent ; on y remarque des erreurs tres-grossieres contre les regles

de l'Art ; & ce qui m'a fort surpris est ; que Monsieur le B. ayant souvent dit que les Regles de Perspective estoient la moindre partie de son Art , que par ces Oeuvres on remarque qu'il en aye si peu de connoissance.

Mais pour faire, s'il se peut, que ledit Sieur & ceux de son party ne me croient point d'humeur à leur en vouloir pour tout leur procedé contre moy ; je les assure D i s u aydant qu'alors qu'ils voudront , soit en particulier ou en telle & si bonne Compagnie qu'il leur plaira , s'éclaircir des choses qui sont dans mes Traitez , & aussi des erreurs qu'ils ont commises en plusieurs de leurs Ouvrages contre les Regles de leur Art , non seulement en leurs premiers, mais aux derniers qui me sont connus, tant de Peinture que d'Estampes, exécutées sur leurs desseins ; je promets de les leur résoudre & monstrent cordialement & sans emportement, quand ils le desireront faire dans cet esprit.

Car je leur souhaite de cœur & d'affection, & principalement à Monsieur le B. ( puisque la haute estime qu'il s'est acquise sur tout entre un grand nombre d'Estudians, pourroit en quelque partie luy estre nuisible & à eux ; ) Qu'ils ayent du moins une connoissance en gros nette & distincte, à quoy doit servir pour les objets qu'ils veulent représenter en leurs Tableaux & Desseins ; l'élevation de l'œil, la distance, & enfin leur dégradation Perspective sur le Plan d'affiette ; puisque sçachant ces choses & les pratiquant ; ils les y pourront placer convenablement ; & mesme s'il leur faut représenter des Elefans, des Chevaux, où tels autres Animaux qui paroissent tirer un Char, ils n'y en mettront pas un si grand nombre de frond, qu'ils soient obligez à cause de leur mauvaise position d'en oster la moitié ; & que mettant aussi l'horizon ou point de l'œil bien bas dans un Tableau, composé de plusieurs Figures humaines & autres ; comme par exemple, une Bataille approchant de celle de l'Empereur Constantin, faite par R. d'Urbain, si ils n'ont égard à cette elevation d'œil & de dégradation Perspective, ils tomberont dans l'erreur de représenter des Figures humaines, des Chevaux, &c. qui auront trois ou quatre fois plus de longueur & de largeur qu'ils ne devroient ; & mesme qui montreront leur dessous au lieu du dessus, puis le costé en place d'une partie du devant & du derriere ; & nombre d'autres fautes tres-considerables, dont

la plupart sont corrigées en mon Livre des Leçons, & auquel j'explique ce qui les a fait commettre, puis le moyen de s'en corriger.

Et arrivant encore qu'ils composent de ces Tableaux ou Dessains remplis d'objets pris des Ouvrages d'Excellens Peintres, ils seront aussi assurez qu'il est dangereux d'en user ainsi, si l'on n'est entendu à les placer suivant lesdites sujétions; car bien que ce coppiement puisse estre pris sur de bons ouvrages, cela n'empêchera pas qu'estans placez inconsiderement en divers endroits de ces Tableaux, qu'ils n'y fassent, (à moins d'un extrême hazard) un tres-mauvais effet.

*Or toutes ces erreurs & méprises, ne sont pas dès je ne sçay quoy d'Optique, ou de petites obmissions de choses qui ne vont pas chercher le point de veüe, comme a dit & écrit Monsieur Felsbien, mais de tres-grossieres, quoy qu'elles ne soient pas reconnues d'abord de tout le monde.*

Mais sçachant bien & universellement les pratiques Geometriales & Perspectives, l'on évitera tous ces deffauts, & plusieurs autres amplement deduits en mes Traitez, comme aussi ceux que j'ay remarquez en des Thefes executées par d'Excellens Graveurs, sur les Dessains de Monsieur le B. qui est d'y mettre nombre de points de veües en lieu d'un seul, puis des corps Geometriaux pour des Perspectives, & en suite des Figures tant debout que couchées, ou de nécessité, il faut supposer qu'il y eust des trous ou fosses faites exprés sur le Plan d'affiette, & autres solides, pour y faire entrer ou loger une partie de leurs corps, jambes & pieds.

Et par ce que des personnes mal informées, ont pû croire sur le rapport d'autrui, que feu Monsieur Desargues & moy, estions d'humeur à attaquer par écrit imprimé ceux qui n'acquiessoient pas à nos sentimens; je les prie de se souvenir qu'il n'y a rien de plus opposé à la verité; car les Affiches & utiles Ecrits de nostre part, n'ont paru en public, qu'en suite des Affiches & Libelles diffamatoires de nos envieux cachez, puis qu'ils n'y ont osé mettre leurs noms; à la reserve d'un des Disciples de celuy qui ayant de propos délibéré malicieusement & à faux cité il y a du temps, des erreurs dans les Oeuvres de feu Monsieur Desargues, & souvent dit, que quand même il n'y en auroit point, qu'il ne laisseroit pas d'écrire

y en avoir trouvé , lequel Disciple a aussi témoigné avoir si bonne opinion de luy à l'exclusion des autres, qu'il a creu avoir du sens au delà des plus Excellens Geometres, Architectes, & Peintres, tant Anciens que Modernes; ce qui luy a fait comme à sondit Maistre innover des choses, non seulement tres-foibles, mais aussi tres-fausles; & où à bien paru en cét Art de Pourtraiture & Peinture sa foiblesse; c'est d'avoir averty ceux qui s'y veulent rendre Sçavans, de fuir les Regles Geometrales & Perspective, & d'avoir mesme inconsiderement avancé, qu'il n'y a que l'instinct seul du Dessinateur & du Peintre, qui doit agir dans ces ouvrages, & plusieurs autres choses aussi peu vrayes & raisonnables.

Et sur ce qu'il a imposé volontairement sans aucun sujet, en croyant sans doute fort obliger quelques esprits semblables au sien, il pourra voir par cét écrit, ( s'il le desire, ) & par mon Traité des Leçons que j'ay données dans l'Academie, son imposition; quand il a désiré donner à entendre que ce qui m'y avoit fait mal traiter, estoit d'y avoir voulu enseigner de folles, fausles & erronnées doctrines; qui est sans contredit juger de moy par luy mesme, puisqu'à present, cela luy arriveroit, s'il osoit se trouver en cette Academie pour y enseigner celles qu'il a publiées, & de plus faire en sorte d'en tirer de pareils Actes que les miens; outre le contenu en mes Lettres d'Academiste, pouvant avancer avec certitude que son Maistre ny luy ne surprendront jamais que les ignorans, par faire à l'occasion dix fois plus de propositions & de solutions Geometriques qu'il n'en faut, pour en suite conclure par des faussetez.

Mais pour conclusion, je puis dire & prouver que feu Monsieur Desargues & moy, avons esté les premiers qui ont donné au Public les vrayes, faciles, prompts & universelles pratiques de Perspective, conformes à celles du Geometral; tant pour tracer les contours des objets visibles de la nature, que ceux que l'on peut avoir dans l'imagination, avec les places de leurs jours, ombres & ombrages, & aussi la force & foiblesse de leurs touches, teintes, ou couleurs, pour qu'elles expriment bien leur relief; & moy, d'avoir esté le premier qui les ay expliquées dans ladite Academie quatre années de suite gratuitement, à l'instance priere de ceux qui se l'ont composée les premiers, dont l'Illustre, Sçavant &

Curieux feu Monsieur de Charmois, en estoit le tres-digne & Premier Chef ou Directeur ; & que les Deputez pour cét effet, furent Messieurs de la Hyre & Bourdon, accompagnez de Messieurs Testelin & du Grenier les aînez ; ce que j'ay donc fait pendant ledit temps deux fois chèque semaine, avec l'applaudissement de la Compagnie, sans considerer quelques interessez envieux qui profererent à tort plusieurs fois, que ces regles brouilloit l'esprit des élèves ; & d'autres que c'estoit leur bailler des Verges pour fouetter leurs Maistres, & pour leur marcher sur les Tallons, puis qu'il y en avoit, disoient-ils, qui entreprenoient deslors de gloser sur leurs ouvrages.

Mais pour rendre sur cela le droit à qui il appartient, j'excepte de se nombre audit temps Monsieur Errard, puis qu'un jour ayant assisté à quelques-unes de mes Leçons, il dit devant moy aux Elèves ces mots : *Messieurs, Messieurs, vous estes bien plus heureux que nous n'avons esté dans nostre temps d'Estude ; d'avoir de telles regles & preceptes ; aussi en devez vous profiter, & croire estre bien obligez à ceux qui vous les donnent, & qui vous les ont procurées.*

Je finiray donc ce Recit par celuy qui selon toute l'apparence en est la cause, en disant, que je n'ay jamais connu d'homme qui selon le monde ; meritaist moins que l'on prist peine de l'éclaircir sur les choses qu'il ignore, puisqu'à mon sens, il n'en recherche pas les moyens par les droites & legitimes voyes ; ainsi que l'on peut avoir remarqué dans son procédé ; & en verité s'il y avoit lieu de se consoler, sur ce que je ne suis pas le seul qu'il a desobligé, j'en aurois de reste, car le nombre en est tres-grand ; mais comme chrestienement le mal d'autrui nous doit toucher, je concluray en luy souhaitant une entiere prosperité de tous ses bons desseins, puisqu'à quelque degré de perfection qu'il puisse arriver, j'en seray ravy.

Bref, la Lettre imprimée sans autre nom d'Auteur que celuy d'Ecollier de l'Academie, distribuée chez Monsieur le B. L'extravagante Coppie de Perspective du Sieur I. le B. dediée à Monsieur le Brun. Celle du R. P. B. A. mal nommée la Perspective affranchie. Le foible Libelle du Sieur C. dit de F. & la fausse & particuliere pratique des jours & des ombres. Puis les ridicules énoncez dans les bouffis écrits du Sieur G. H. G. dit le P. G. ont esté autant de darts enflammez du

malin contre moy & mes Ecrits, que Dieu mercy j'ay repoufiez & étains avec la feule verité, ce qui comme je croy arrivera Dieu aydant à tous ceux qui en uferont ainfi, & qui enfelez de la bonne opinion d'eux-mefmes, après qu'on les a instruits gratuitement, payent d'ingratitude & de méconnoiffance ceux qui leur ont fait ce bien.

*Par Boffe en Mars 1666.*

**L. S. D.**







2-1



